

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2050 - MERCREDI 2 JUILLET 2014

FINANCES

## La RDC parmi les pays « réformateurs »

Le dernier rapport de la Banque mondiale (BM) relatif au CPIA « Country policy and institutional assessment » a classé le Congo démocratique sur une liste restreinte de huit pays africains qui se sont démarqués en initiant suffisamment de réformes dans le secteur financier au cours de l'année 2013. Sa note est passée de 2,7 à 2,9, impulsée essentiellement par la gestion macroéconomique. L'annonce vient du gouvernement à l'issue de la réunion de la Troïka stratégique du 1er juillet 2014. Pour le gouvernement, cela prouve à suffisance que les différentes réformes engagées dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance économique-financière portent leurs fruits. [Page 11](#)



Séance de travail de la troïka congolaise

ÉLECTIONS

## L'Église catholique réitère son opposition au maintien du président Kabila

À l'occasion de la célébration du 54e anniversaire de l'accession de la RDC à la souveraineté nationale et internationale, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) a appelé la population congolaise à la vigilance pour garantir l'alternance lors de la prochaine présidentielle. Elle invite les Congolais à s'opposer par tous les moyens légaux et pacifiques à toute tentative de modification des articles verrouillés de la Constitution. La Céncó campe sur sa position de refus total

d'un prétendu maintien du président Joseph Kabila à la magistrature suprême et n'est pas prête à cautionner un hold-up électoral qui priverait le peuple à faire usage de son droit d'élire directement les députés provinciaux.

Les évêques de la RDC continuent de craindre la révision de l'article 220 de la Constitution qui fixe le principe du suffrage universel, le nombre et la durée des mandats du président de la République. [Page 12](#)

30 JUIN 2014

## Un hommage mérité aux forces de sécurité



L'hommage du président Joseph Kabila aux Forces armées de la RDC vient définitivement effacer toutes les années de déboires et critiques sévères de l'opinion vis-à-vis des troupes congolaises pour dénoncer une armée incapable de remporter la moindre victoire au front et des forces de sécurité désorganisées. À cet effet, le défilé du 30 juin, à la place du Cinquantenaire, a permis aux nombreux invités de

découvrir le visage de cette nouvelle armée qui a mis fin à une vingtaine d'années d'agression, de guerres, de mouvements armés et d'insécurité dans l'est de la RDC. Cependant, le défi pour l'organisation de l'armée demeure énorme autant le minimum vital n'est pas totalement garanti aux soldats congolais. La solde des forces armées de la RDC laisse à désirer et leur avenir est toujours aussi incertain. [Page 12](#)

ART IN THE GARDEN

## Indépendance Cha cha passe de la musique à la sculpture

L'œuvre du plasticien Mbikulu, inspirée de la mythique composition de janvier 1960 de Grand Kallé et de son African Jazz, dont elle porte le nom, était assez remarquable le week-end dans les Jardins des Premiers. Facile à repérer parmi la quinzaine de sculptures exposées au milieu de la centaine de toiles constituant la quatrième édition d'Art in the garden, la sculpture en tôle soudée forçait l'admiration des visiteurs.

Lors du vernissage de l'exposition du collectif Congo Terre d'artistes, le 28 juin, le Premier ministre lui-même s'est imposé un arrêt devant l'homme à la guitare qu'il a contemplé un certain moment comme s'il voulait en scruter tous les détails. [Page 13](#)

FOOTBALL-TRANSFERT

## Newcastle s'active pour Yannick Bolasie

Le marché de transfert s'active de plus en plus pour Yannick Bolasie (25 ans) de Crystal Palace en Angleterre. Après l'intérêt manifeste de deux clubs de la ville de Liverpool, Everton et Liverpool, Newcastle a également fait une offre à l'international congolais qui a pris une part importante dans le maintien de Crystal Palace en Premier League anglaise. Les Magpies, renseigne-t-on, auraient même proposé au milieu excentré dribbleur de visiter les installations de Newcastle. Du côté de Crystal Palace, on laisserait entendre que la clause de sortie Bolasie serait de trois millions de livres sterling.

[Page 13](#)

## ÉDITORIAL

## Exigence

Toujours dans le cadre des réformes institutionnelles qui marqueront sans doute les deux prochaines années, il est une exigence à laquelle les pouvoirs publics vont devoir se soumettre : celle de l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise. Si celle-ci n'a pas figuré en tête des priorités gouvernementales durant la dernière décennie, puisque l'essentiel était de reconstruire ce qui avait été détruit ou endommagé pendant les guerres civiles de 1997 et 1998, elle se trouve désormais au cœur des préoccupations individuelles et collectives. À juste titre, reconnaissons-le, étant donné les sacrifices consentis par chacun durant cette période.

Augmenter les salaires, créer des emplois en nombre suffisant, accroître la protection sociale, améliorer le système de santé, veiller à ce que l'éducation et la formation permettent aux nouvelles générations de mieux se préparer à la vie active, favoriser l'éclosion des petites et moyennes entreprises, encourager l'artisanat, tirer un profit immédiat du désenclavement des départements qui quadrillent le pays : toutes ces actions, et bien d'autres encore dont l'énoncé serait fastidieux, devront être menées à bien sans délai si l'on veut que les citoyennes et les citoyens congolais accordent aux réformes à venir l'attention qu'elles méritent.

Faute de démontrer par des mesures économiques et sociales qu'ils ont bien pris la mesure des attentes populaires, les pouvoirs publics risquent de vider de son sens le débat politique qui approche et dont dépend, pour une large part, la stabilité de notre pays dans les décennies à venir. Non seulement ils peuvent se trouver confrontés à une grogne collective difficile à gérer, mais encore ils ont toutes les chances de vider de son sens le débat politique et de dissuader ainsi les électeurs de se rendre dans les bureaux de vote le jour où il leur sera demandé d'approuver les réformes en préparation.

Contrairement à ce que semblent croire nombre de responsables politiques qui concentrent leurs réflexions sur la seule adaptation de la Constitution aux réalités actuelles, la bataille qui s'engage ne sera gagnée par le pouvoir en place que s'il démontre de façon concrète sa capacité à améliorer les conditions de vie du plus grand nombre. Alors, en effet, son plaidoyer en faveur d'une adaptation de la Constitution sera écouté et entendu.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Anguios Nganguia Engambe appelle le pouvoir au dialogue

Au cours d'un point de presse animé le 30 juin à Brazzaville sur « l'alternance et le développement de la République du Congo », le Parti pour l'action de la République mâ (PAR) présidé par Anguios Nganguia Engambe, a appelé le pouvoir en place au dialogue en vue d'aller vers une démocratie sociale et pacifique.



« Le dialogue, c'est ce qui amène à la démocratie. Le cadre suprême de la démocratie, c'est le dialogue et on ne peut pas parler de démocratie sans dialogue et notre parti a pour ambition de proposer des solutions qui marchent et non qui détruisent le pays », a déclaré Anguios Nganguia Engambe.

« Rassemblons-nous pour d'un seul but : la reconstruction de la République du Congo. Privilégions le dialogue national comme seul moyen qui nous permettra de réfléchir réellement sur l'avenir de la nation. Ensemble, tout est possible », a-t-il ajouté. Notre pays, a-t-il renchéri, a besoin

de changement de politique économique, car on ne peut pas faire une nouvelle politique avec les mêmes noms, les mêmes méthodes, les mêmes pratiques, les mêmes habitudes. La gouvernance d'un pays, ce n'est pas l'affaire d'un clan.

« Si moi, Anguios Nganguia Engambe, président du Parti pour l'action de la République mâ, je nie ma propre liberté, c'est que je n'ai pas compris les articles 8, 48, 57, 58, et 185 de notre Constitution », a-t-il déclaré.

Interrogé sur la question du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, il a répondu : « On discute de quelque chose qui est déjà mis sur la table. Tout ce qui se fait

aujourd'hui, c'est de l'agitation, de la manipulation, du marketing politique. Le sujet n'est pas encore à l'ordre du jour. C'est le jour où le chef de l'État mettra ce débat sur la table à l'Assemblée nationale, c'est à ce moment que nous, les hommes politiques, prendrons position, mais d'avance, nous sommes pour le respect de la constitution », a-t-il conclu.

Rappelons qu'Anguios Nganguia Engambe a été candidat indépendant à l'élection présidentielle de 2009. Créé le 1<sup>er</sup> mars 2010, le PAR fera sa sortie officielle le 11 août prochain.

Jean-Jacques Koubemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

## COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

## RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## TALANGAI

## Environ 641 parcelles seront expropriées

**D'après le rapport de l'enquête réalisée par la Direction générale des grands travaux, l'opération concerne les domaines où passeront les travaux de la future route à la 3<sup>e</sup> sortie nord de Brazzaville. Mais les populations boudent les procédures d'expropriation mises en place par les Grands travaux.**

Le sujet nourrit depuis quelques mois une vive préoccupation sur le respect de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Les voix discordantes entre le ministère de tutelle et les populations concernées laissent les Brazzavillois perplexes. L'opération vise surtout les personnes ayant des terrains situés le long de la rive droite du fleuve Congo, les exploitants de la ceinture maraichère de Talangai et les habitants des rues Epéna et Souanké où un échangeur sera érigé. Au total, 641 personnes seront expropriées et indemnisées. Ce chiffre représenterait trois catégories de personnes à exproprier à savoir : celles de PK7 à Kintélé (132 personnes), celles de la ceinture maraichère de Talangai (420 personnes) et celles de l'échangeur (99 personnes). Selon la grille d'indemnisation, les montants seraient fixés et évalués en fonction du prix du mètre carré proportionnellement à la valeur actuelle de la zone. Ainsi, pour le secteur de PK7, un mètre carré vaut 10.000 FCFA, alors que celui de l'échangeur est évalué à 40.000 FCFA. Quant à la ceinture maraichère, d'après le rapport des Grands travaux, en dépit du fait que les exploitants ont mis en valeur la réserve de l'État, ils ne peuvent prétendre bénéficier que de la valeur de leurs cultures et non de celle de la terre. D'autant que la terre appartiendrait à l'État congolais. « Au niveau des jardins il n'y a pas un prix fixe. C'est plutôt l'effort de chacun qui est récompensé », a précisé maître Daniel Kanga, huissier de justice agissant pour le compte des Grands travaux. Pour la Délégation générale aux grands travaux la gestion et le suivi des travaux dureront quinze mois et seront livrés en septembre 2015. Cette expropriation est

justifiée par la création d'autres projets secondaires. Selon le directeur des travaux de la société SGE-C, Geoffroy Terrain, outre la construction de la corniche dont le coût est estimé à environ 35 milliards FCFA, le plan d'exécution du projet prévoit aussi la construction d'un échangeur, l'élargissement de l'avenue des trois Martyrs et d'autres voies existantes, plus précisément les rues Epéna et Souanké, la construction d'une nouvelle route de desserte au niveau de l'école Fleuve Congo ainsi qu'un pont de 60m de long et un gymnase à la ceinture maraichère de Talangai, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

#### Les grands travaux indexés par les populations pour excès de pouvoir

S'appuyant sur le principe clé régissant les procédures d'expropriation, un principe selon lequel « nul ne peut être contraint de céder sa propriété si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité », les populations ont rappelé au ministère de tutelle que la campagne de sensibilisation et de recensement des populations concernées ainsi que de leurs biens à exproprier devrait constituer la phase la plus importante donnant droit à l'État de déposséder légalement les intéressés. Malheureusement, aucun agent des services cadastraux ou d'un bureau d'étude n'est descendu sur les lieux pour enquêter et les avertir. « De manière brutale on nous demande de céder nos habitations. C'est une expropriation anarchique, car la question angoisse tous les occupants de la zone. Et, outre la campagne d'expropriation, il était important que le recensement de nos biens, notamment les étangs et arbres fruitiers, soit effectué », a témoigné un habitant.

« Tout en tenant compte aussi du grand travail de remblayage artisanal que nous avons effectué durant des années », a déclaré Justin Oboro, le chef de bloc du quartier n°68. Justifiant leur position, les populations ont encore indiqué que malgré l'existence de la loi n° 11/2004 du 26 mars 2004 portant procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, signée par le président

de la République, les services compétents n'ont pas respecté la procédure. Car une enquête préalable, susceptible de déterminer de façon précise, les terrains à exproprier et de connaître leurs propriétaires ainsi que tous ceux qui peuvent prétendre à une indemnité, n'a pas été faite. Alors que selon cette loi, notamment en son article 5, le déroulement d'une opération d'expropriation au Congo obéirait à cinq étapes administratives : une enquête parcellaire, la déclaration d'utilité publique, l'état des lieux préalable, la signature des actes de cessibilité et celle de la réquisition d'emprise totale. En plus de cette phase, un comité composé des représentants de la direction générale des impôts et de l'urbanisme, des sociétés de téléphonie mobile, de distribution d'eau et d'électricité, les représentants du ministère de l'Agriculture, la collectivité locale devrait descendre sur le terrain.

« Nous sollicitons l'implication personnelle du chef de l'État pour régler ce contentieux. Notre souhait est que les montants d'indemnisation soient revus à la hausse et que cet argent soit payé avant le démarrage des travaux. Car, il y a des familles qui ne savent plus où aller alors qu'ils habitaient le secteur depuis des décennies. Ensuite nous constatons fréquemment qu'une fois que les terrains sont pris, le dédommagement pose problème après », a indiqué Jean Pierre Moutoubi, un habitant de la zone.

Notons par ailleurs que les mêmes réactions ont été enregistrées dans la partie sud de Brazzaville, notamment lors du démarrage des travaux de construction de la corniche reliant Makélékélé et Baongo, situés dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements à la périphérie nord. Alors que les études exigeaient, selon la Direction générale des grands travaux, que les terrains inclus dans l'espace de réalisation de ce projet d'investissement public soient expropriés pour cause d'utilité publique. Ces populations s'opposent pour vice de procédure et manque d'une enquête préalable capable d'apprécier le nombre exact des personnes et la valeur de leurs biens.

Rock Ngassakys

## NIARI

## Les populations sollicitent la réhabilitation de l'axe routier Diba-Diba-Poudi

**Les populations des villages situés le long de la route en terre Divinié-Moundounga-Kissié-Moundounga-Sud (sur l'axe routier Diba-Diba-Poudi), dans le département du Niari, écoulent difficilement leurs produits agricoles. À pied, à moto ou en véhicule, parcourir les 120 kilomètres allant de Moundounga-Sud à Divinié n'est pas aisé. Les populations sollicitent l'intervention du gouvernement pour désenclaver leurs villages.**

Depuis plusieurs années, l'axe routier Moundounga-Sud—Poudi, long d'environ 45 km, n'a pas bénéficié de travaux d'aménagement ou de réhabilitation. La route, recouverte de hautes herbes, est abandonnée. La chaussée, devenue de plus en plus étroite, est impraticable surtout en période de pluie. À cela s'ajoute la vétusté des ponts. Le député de la circonscription électorale de Moundounga-Sud, Alphonse Koua, a pu se rendre compte du mauvais état de la route au cours de sa récente descente parlementaire. S'adressant au député, le président du comité de village de Poudi, Emmanuel Ngoma, a profité de la présence de cet élu du peuple pour s'indigner de cette situation déplorable. « Le transport est très difficile : nous avons des malades, nos produits agricoles pourrissent, nos efforts sont vains, nous vivons comme des animaux dans la forêt, nous ne sommes pas considérés par l'État. Tu as toi-même vécu nos souffrances. Est-ce qu'il faudrait que nous abandonnions notre village pour que l'État pense à nous ? », a-t-il souligné. Dans tous les villages situés le long de l'axe routier Diba-Diba—Poudi, la situation est la même. « Nous produisons du manioc, de la banane, des taros, des patates douces, des arachides, des aubergines ; nous avons de la viande de chasse, et bien d'autres produits encore. Malheureusement, nous ne pouvons pas écou-

ler ces produits par manque de route. Tous les ponts sont en ruine, prêts à s'écrouler. Les commerçants ne peuvent pas arriver ici avec des véhicules. Les seuls qui y parviennent le font à moto. Il faut que le gouvernement arrange la route pour nous permettre de bien vendre nos produits et avoir aussi de l'argent afin de prendre en charge la scolarité de nos enfants », a expliqué Daniel Mayombo, un habitant du village Idzédi.

Interrogé sur la réhabilitation de cette route en terre, le directeur général des Travaux publics, Blaise Onanga, a indiqué qu'il y avait un problème de financement. En effet, un accord a été signé, en novembre 2011, entre le gouvernement et la société forestière Taman Industries. La réhabilitation de cette route, longue de 120 km, est estimée à plus de 3 milliards FCFA. Depuis la signature de cet accord, les travaux tardent à démarrer.

« Le ministre a déjà reçu cette doléance. Dans le cadre de notre programme d'activité, nous avons prévu en 2014 de démarrer les travaux avec la société Taman. Mais de janvier à juin 2014, le fonds routier n'a pas encore bénéficié d'un seul franc au titre de l'exercice 2014. Le Trésor public n'a fait aucun virement jusqu'à la date du 30 juin 2014 », a expliqué Blaise Onanga qui a rassuré sur une potentielle collaboration avec les sociétés forestières pour soulager les populations en détresse, notamment avec la société Sipam, qui travaille déjà dans la Lékoumou, la Bouenza et dans le Niari, entre Mossendjo-Mayoko, pour un préfinancement.

« Le décaissement des fonds a été promis par le ministère des Finances. Dès lors que cela sera fait, les premières pelles interviendront entre Divinié et Moundounga-Sud », a promis Blaise Onanga.

Jeanice N'guellé (stagiaire)

## LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

## Le député de Ngabé créé un fonds pour les jeunes

**Le projet de Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) a été présenté au public le 29 juin, à Ngabé, dans le département du Pool, par le député de cette circonscription électorale, Évariste Ondongo, en présence du directeur général de l'Emploi et de la Formation qualifiante, Auxence Léonard Okombi.**

Le FAIEJ permettra aux jeunes de bénéficier du financement de leurs projets créateurs d'emplois et générateurs de revenus. Il sera géré par un comité de gestion placé sous la supervision d'un coordonnateur. Le député a invité les jeunes à se regrouper en coopératives pour mieux concevoir les projets et les rendre attractifs vis-à-vis des banques. Les bénéficiaires de cet appui financier recevront, avant le démarrage des activités, une formation et des orientations de la part du fonds en vue de leur permettre de saisir les mécanismes de son fonctionnement. Le FAIEJ vise à terme, a dit le député, la création d'une structure de microfinance dont le but est d'appuyer et d'assister financièrement les projets retenus par le fonds. Pour les candidats à l'auto-emploi, les personnes éligibles au financement

doivent remplir les conditions ci-après : avoir signé un contrat avec l'unité de gestion du fonds ; présenter un projet acceptable et bancable (coût du projet, compte de résultats, plan de financement, tableau d'amortissement de microcrédit) ; ouvrir un compte à la microfinance ; être déjà promoteur d'une activité quelconque et manifester la volonté de travailler en équipe. Pour cette catégorie de porteurs de projet, les crédits vont de 200 000 à 500 000 FCFA. Le fonds ne remet pas d'argent : en fonction de l'évaluation du projet, le fonds mettra à leur disposition du matériel et autres intrants, plus un petit fonds de démarrage qui est remboursable. Toutes les personnes qui travaillent pour un projet ne sont pas considérées comme des travailleurs du fonds : celui-ci leur assurera uniquement la commercialisation de leurs produits. En ce qui concerne ceux qui vont travailler dans un projet élaboré par le fonds, il est nécessaire de remplir les conditions suivantes : avoir signé un contrat avec l'unité de gestion du fonds ; ouvrir un compte de domiciliation de salaires à la microfinance ; avoir de la motivation et manifester la volonté de travailler en équipe. Les employés travaillent pour le compte du fonds qui les rémunérera. Il s'occupe, de ce fait, du



L'assistance suivant la communication du député de Ngabé

stockage et de la commercialisation des produits. Les recettes générées sont placées dans un compte bancaire pour refinancer d'autres projets. À une période donnée, le fonds se retire. Les travailleurs continuent le projet et peuvent solliciter des crédits auprès du fonds. Dès lors, ils deviennent des pro-

moteurs à part entière, et ne sont donc plus payés par le fonds. Dans ce cas, le fonds ne remet pas d'argent, mais accompagne les travailleurs-promoteurs dans les acquisitions des matériels et autres intrants. Les montants destinés aux candidats-entrepreneurs vont de 1 000 000 à 5 000 000 FCFA.

Le directeur général de l'Emploi et de la Formation qualifiante a salué cette initiative qui, selon lui, contribue à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre le chômage des jeunes. Il a invité les jeunes à se saisir de ce projet et à se l'approprier.

Roger Ngombé

## DOUANES

## Dix agents formés en constatation et contrôle douaniers

La formation de la promotion 2012-2014 de l'École des douanes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) est achevée. Pour la République du Congo, elle s'est soldée par l'admission de dix stagiaires: huit agents contrôleurs et deux de constatation.

monie] se déroule à Bangui. À cause de l'insécurité généralisée engendrée par la crise politique, nous n'avons pas pu respecter cette tradition», a regretté le directeur de l'école, Roger Leka, invitant les lauréats à mettre en pratique les connaissances acquises pour améliorer l'image des douanes natio-

nières étaient également au programme, ainsi que des cours de culture générale. Les élèves ont bénéficié par ailleurs d'un stage pratique de deux mois. L'année académique qui s'achève ce jour a été une session de dix-huit mois, alors qu'elle devait être de dix mois pour les agents de constatation et onze pour les contrôleurs», a-t-il souligné au nom du directeur de formation de cette école sous-régionale. Représentant le directeur général des Douanes congolaises, M. Iloky, directeur de la surveillance douanière, a salué la bravoure des stagiaires au regard des conditions d'insécurité dans lesquelles ils ont suivi leur formation.

Satisfait de la qualité de la formation reçue, le major de la promotion, Mabire Jean Gualbert, a indiqué: « J'ai appris beaucoup de choses, notamment dans le domaine informatique et de la sécurité des agents. Dans les services de surveillance douanière où je serai affecté, je saurais me défendre. » Créée en 1972, l'École inter-États des douanes de la Cémac en est à sa dix-neuvième promotion de contrôleurs. Dans le domaine de la constatation, elle totalise cinquante-trois promotions d'où sont sortis, entre autres, 11 inspecteurs, 149 déclarants, 549 préposés des douanes, etc. Actuellement, 24 stagiaires inspecteurs sont en formation.

Lopelle Mboussa Gassia

## ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

## Une société japonaise envisage d'investir au Congo

Spécialisée notamment dans l'agro-industrie, la société japonaise Corporate Strategy compte investir principalement dans la transformation des produits agricoles. Son objectif est d'aider le Congo à améliorer sa production agricole en vue d'une autosuffisance alimentaire. Le président de la société a exprimé cette intention à l'issue d'une audience que le ministre à la présidence, chargé des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atypault, lui a accordée le 1<sup>er</sup> juillet à Brazzaville. « Le ministre nous a expliqué la politique du gouvernement

concernant les ZES. Et nous l'avons assuré de notre disponibilité à investir en vue d'accompagner le Congo dans la mise en œuvre de ce projet », a déclaré le président de Corporate Strategy, Amit Varma. Parallèlement au secteur agro-alimentaire, cette société élargira ses activités dans la production de papier et la fabrication de semences agricoles. Outre les investisseurs japonais, rappelons que plusieurs hommes d'affaires étrangers ont déjà exprimé leur désir de participer au développement des ZES.

L.Mb.G.

## OPÉRATION « MBATA YA BAKOLO »

## Une vingtaine d'églises de réveil détruites

Le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet, a annoncé le 27 juin, la destruction des lieux qui étaient des repaires privilégiés des brigands, parmi lesquels vingt-sept églises de fortune.

« Avec la destruction de nombreuses églises de réveil illégales et des bars sauvages et clandestins, les nuisances sonores sont en baisse. Il était temps que l'on mette un terme au prophétisme catastrophique et apocalyptique de ces églises qui ne cessaient d'annoncer l'avènement de guerres et de coups d'État sanglants dans notre pays. Ce prophétisme constituait une atteinte à la sûreté de l'État », a-t-il indiqué.

Parallèlement à ces églises, la police a également procédé à la destruction de 156 hangars et baraques, 62 fumoirs et 35 fabriques de boissons frelatées. « Tous étaient des supports et des vecteurs d'insécurité notoire et de délinquances diverses », a précisé Jean François Ndenguet, faisant le point sur les retombées de l'opération « Mbata ya bakolo. »

Selon lui, le phénomène Kuluna est en voie d'éradication à Brazzaville et la criminalité a considérablement baissé, entraînant dans sa chute le sentiment de peur. « Il en va de la fluidité du trafic urbain comme de la respiration retrouvée d'une ville débarrassée de l'étouffante concentration de foules d'étrangers en situation irrégulière dans les rues, sur les places publiques et dans les marchés », a poursuivi Jean François Ndenguet.

Parfait Wilfried Douniama



Les dix congolais de la promotion 2012-2014 (© Adiac).

La cérémonie de fin de formation, qui devait être organisée en Centrafrique où se trouve le siège de cette école sous-régionale, a été délocalisée dans chaque pays de la Cémac en raison de la crise politique qui y sévit. C'est ainsi que le Congo a procédé, le 30 juin à la direction générale des Douanes, à la remise des diplômes à ses récipiendaires. « En temps normal, [cette céré-

nales. Il a, en outre, félicité l'ensemble du personnel de l'école inter-États, particulièrement la direction de la formation, pour l'aboutissement de ladite formation malgré des conditions difficiles. Décrivant, pour sa part, le parcours scolaire des élèves, Charles Nkouka a indiqué que l'année avait débuté par une formation militaire d'une durée d'un mois. Les matières dou-

## COMMUNIQUÉ

La compagnie Air Côte d'Ivoire informe son aimable clientèle, que suite à plusieurs facteurs, en l'occurrence les révisions techniques annuelles des avions à Toulouse, un problème opérationnel sur une machine et une tempête de sable au Niger, l'un de ses avions était immobilisé à Abidjan depuis le Samedi 31 Mai 2014.

Ces incidents ont eu pour conséquence la perturbation du programme de vols avec des annulations et des combinaisons de plusieurs villes desservies par vol.

Dans le souci d'y remédier au plus tôt et de vous assurer la continuité et la régularité de son exploitation, la compagnie vous a affrété un avion sud-africain, qui d'ailleurs sera mis en réserve durant un mois, pour pallier toute éventualité en dépit de l'amélioration actuelle de la situation.

Nous vous annonçons que dans l'objectif de vous offrir des vols directs, réguliers et ponctuels, toutes les équipes techniques d'Air Côte d'Ivoire et de son partenaire stratégique Air France ont travaillé à la maintenance de l'appareil immobilisé qui est opérationnel depuis le jeudi 26 juin.

Air Côte d'Ivoire présente ses sincères excuses à son aimable clientèle pour les désagréments causés et la rassure, qu'elle a repris son exploitation régulière le 26 juin 2014.

La Direction Générale

## IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Il circule sur les routes de notre pays, des véhicules qui sont de véritables cercueils roulants »

**Général Jean François Ndengué, Directeur général de la police (Congo), lors du lancement de l'opération "Longwa na nzela", Brazzaville le 27 juin 2014**

« Il reste encore beaucoup à faire en Afrique pour que la région puisse bénéficier de services publics efficaces et d'administrations transparentes et efficaces »

**Francisco Ferreira, économiste en chef de la région Afrique à la Banque mondiale, Le Point, 29 juin 2014**

« Le transport est un facteur important de motivation. La fatigue, le stress du retour, l'équilibre entre vie perso et vie pro... tout cela joue. Pour l'entreprise, il est primordial d'intégrer des éléments qui permettent de faciliter la vie de l'employé et augmenter la rentabilité. »

**Aline Crépin, directrice de la RSE et des Relations Institutionnelles - Groupe Randstad France, Le Figaro, 30 juin 2014**

« La démocratie, c'est un État où le peuple fait par lui-même tout ce qu'il peut bien faire et par les délégués tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même. »

**Maurice Vigier, militant syndicaliste et associatif, Front de gauche, Humanité, 14 avril 2014**

« Le stade est un des rares espaces de débridement des émotions collectives, où il est toléré de proclamer des valeurs dont l'expression est socialement proscrite dans le quotidien (affirmer crûment son aversion pour l'Autre, etc.). »

**Christian Bromberger, ethnologue et essayiste français, Le monde diplomatique, juin 1992**

## JUSTICE

# Armel Bazonzama « alias Ngouabi » condamné à la peine de



Les membres de la Cour d'appel à l'ouverture de la session criminelle

**Au terme de trois heures de délibération, la Cour criminelle statuant sur le cas du tueur à gage, Armel Bazonzama a condamné ce dernier à la peine de mort après l'avoir reconnu coupable de huit meurtres et de viols sur les présumés Mambou Bakatouka Sarah, Mopengué Yoka Prisca, Massoumou Chardel, Bakatoula Dorel Mercia, Batota Aminata Luciel Nzaba Carine Nadège, Mantarissa Carole Lydia et Nzibou Victorine.**

**Retour sur le début des audiences**  
Les audiences des présumés coupables détenus à la maison d'arrêt de Brazzaville ont démarré le 30 juin dernier sous la responsabilité du premier président de la cour d'appel, Christian Oba. Au total, cinquante affaires seront examinées lors de cette session qui se tient jusqu'au 17 septembre. Les présumés coupables seront jugés pour des actes d'assassinats, de viols et complicités, de rébellions, d'atteintes à la sûreté intérieure de l'État et d'as-

sociations de malfaiteurs. Certaines personnes sont poursuivies pour détention illégale d'armes et de munitions de guerre, tentative de meurtre et complicité, destruction de propriété immobilière, détournement de deniers, etc. Peu avant l'audience, le procureur général de la cour d'appel de Brazzaville, Théophile Mbtsi, a présenté les jurés retenus pour la session criminelle. Il a leur rappelé les lois, l'éthique et le secret de la délibération ainsi que la formule du serment des jurés.

## Armel Bazonzama, le procès d'un tueur atypique

Entre février 2009 et août 2010, la chronique des morts suspectes de jeunes femmes dont les corps sans vie étaient chaque fois découverts dénudés dans des quartiers sud de Brazzaville avaient créé la psychose parmi les citoyens.

« Il épiait généralement ses victimes à partir des arrêts de bus. Après avoir gagné la confiance de son interlocutrice, il l'accompagnait jusqu'à ce que, se trouvant dans une zone peu fréquentée, il l'attaquait par surprise, l'étranglant à mort. Il lui ôtait ses vêtements et abusait du corps sans vie de la victime », expliquait le porte-parole de la police le 30 août 2010, au lendemain d'une reconstitution des faits aux lieux de leur commission avec Armel Bazonzama, alias Ngouabi.

La liste des victimes de cet assassin atypique, livrée en son temps par la police, est longue : Lady Chadrel Massoumou (29 ans), Prisca Mopengué, Florence Louyindoula (20 ans), Ange Ngouongou (20 ans), Sarah Boukatouka (28 ans), Mercia Bakatoula (18 ans), Lydia Carole Matsarissa (22 ans), etc. Des meurtres perpétrés entre février 2009 et août 2010.

Le présumé tueur en série des quartiers sud de Brazzaville croupissait depuis près de quatre ans à la maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Un procès avait été annoncé courant 2011 par le parquet général près la Cour d'appel de Brazzaville. Mais, rien n'y fut. Entre-temps, d'autres affaires, à l'instar de celle du 4 mars, semblaient avoir ravi la vedette à l'affaire Ngouabi.

Le procès organisé hier devrait lever le voile, entre autres, sur les motivations réelles et les complices éventuels, s'il y a lieu, de ces assassinats que la rumeur semblait considérer comme des crimes rituels.

Thierry Nougou

La première audience a concerné Mizere Romaric, âgé de 41 ans, accusé de l'assassinat de Charles Ndoti, habitant d'un des villages de Kindamba, dans le département du Pool. Des faits que l'accusé a reconnus. Il a relaté les raisons et les circonstances dans lesquelles il a tué Charles Ndoti, le 23 mai 2013 à 5 heures du matin. Il a dit avoir utilisé un fusil calibre douze. Un acte qui, selon lui, intervient après plusieurs avertissements à la victime qu'il soupçonnait d'être l'amant de sa femme, mère de trois enfants.

Maître Essou, défenseur de l'accusé, a demandé à la cour de le décharger de cette affaire suite à l'opposition de Mizere Romaric qui lui reproche de connaître ses parents. Après avoir écouté les doléances, le premier président de la cour d'appel, Christian Oba, a assuré aux deux parties que rien ne pourrait changer la décision de la cour.

Jean-Jacques Koubemba et  
Lydie Gisèle Oko

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

BEPC 2014

# Rumeur sur la fuite des sujets au premier jour des épreuves

**Les épreuves écrites du brevet d'études du premier cycle (BEPC) ont démarré le 1<sup>er</sup> juillet sur toute l'étendue du territoire national.**

À Brazzaville, ils sont environ 40 783 candidats à passer l'examen dans 72 centres.

Comme une coutume, au Congo, à la veille des examens d'État, la rumeur sur la fuite des sujets ne cesse d'enfler. Concernant le BEPC de cette année, depuis quelques jours, certains candidats passent une bonne partie de leur nuit dans les cybercafés à la recherche des sujets.

En effet, la nuit du 30 juin a été la plus mouvementée dans plusieurs quartiers de Brazzaville. Certains cybercafés n'arrivaient plus à contenir leurs clients ce jour-là, des candidats au BEPC pour la plupart. Seulement, ils ont été déçus le matin du 1<sup>er</sup> juillet à la découverte des épreuves de Mathématiques et d'Histoire-Géographie. « On a changé les sujets. Nous avons travaillé toute la nuit, on pensait que les sujets que l'on nous avait

apportés la veille pouvaient venir. Malheureusement c'était une fausse rumeur qui a failli nous causer préjudice », a regretté un candidat à l'école Fleuve-Congo à Talangai.

Les « Maths » ont un coefficient très appréciable par rapport aux autres épreuves. Les collégiens sont dans l'obligation de résoudre les exercices de géométrie ainsi que ceux d'algèbre avec les grands théorèmes, les identités remarquables, les probabilités et les statistiques. « La partie d'algèbre numérique a dominé l'épreuve de maths. Il y a eu des équations trop compliquées et souvent l'épreuve des maths a été une bête noire pour les collégiens mais pour moi ça été abordable », explique Helmera-Starelle Nguebili-Ndzambagnima, candidate au CEG de la Liberté.

Outre les mathématiques, les candidats ont passé, mardi, l'histoire et la géographie. Dès le premier jour, on a noté, comme au baccalauréat, des dysfonctionnements dans la ville capitale. Il s'agit, entre autres, du manque de fiches d'ano-

nymat et de badges. S'ajoutent les cas d'absence de candidats, observé dans plusieurs centres comme Pierre Ntsiété et Lheyet Gaboka à Ouenzé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

Le centre Bernadette Bayonne à Nkombo, dans la partie nord de Brazzaville, a connu également quelques dysfonctionnements. D'après le chef de ce centre, qui a un effectif de 598 candidats, les difficultés observées le premier jour l'ont été au niveau des cartes scolaires pour les élèves des écoles privées. Cette difficulté a été réparée par les équipes pédagogiques et celles de la direction des examens et concours (DEC) qui ont instruit le responsable du centre à prendre en compte les candidats dont les noms sont officiellement inscrits sur les listes d'examen.

Rappelons que, sans compter les absences, 92 102 candidats dont 81 329 officiels et 10 773 libres sont inscrits au BEPC à cette session de juillet 2014. Ils étaient 85 977 l'année dernière.

**Fortuné Ibara et Lydie Gisèle Oko**

## Arrêt sur images

Ce jeune homme, originaire d'un pays étranger, a été appréhendé par les services des douanes à Brazzaville. Motif : il avait sur lui un colis emballé qui, à l'ouverture, contenait un corps de chien visiblement destiné à la vente ou à la consommation. Il a été livré à une unité de la police nationale.



**Assurances et Réassurances du Congo**

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE      ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE      ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE      ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE      ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT      ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

**ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU**  
Protégez votre entreprise dès maintenant!

le monde de l'informatique

**Promotion Spéciale**

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A **49.000** TTC

**Onduleur APC 650 VA**

Prix : **55.000** TTC

**Spécificités**

- \* Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 64-bit version)
- \* 4 GB DDR3L Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD Widescreen CineCrystal LED LCD
- \* Acer Crystal Eye HD Webcam
- \* French Keyboard, Boot-up Linux OS
- \* DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

**Cartouche HP 122 N/C**

Prix : **8.500** TTC

**Cartouche HP 21 N/C**

Prix : **73.500** TTC

**Spécificités**

- \* Impression, Numérisation, Copie
- \* A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- \* 1 port USB 2.0 haut débit
- \* Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- \* Garantie 1 an

Prix : **265.000** TTC

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO  
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

## EPIDÉMIE D'EBOLA

# La menace la plus importante est la propagation

**Sylvain Baize, directeur du Centre national de référence des fièvres hémorragiques de l'Institut Pasteur de Lyon, a répondu aux questions des Dépêches de Brazzaville sur l'épidémie de virus Ebola qui sévit actuellement dans onze pays de l'Afrique de l'Ouest. La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone sont les pays les plus touchés par l'épidémie.**

**L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'alarme de la propagation de l'épidémie d'Ebola aux pays voisins et à l'international. Qu'en est-il ?**

La menace la plus importante en ce moment est la propagation aux pays limitrophes qui ne sont pas encore touchés comme la Guinée Bissau ou le Sénégal suite à des mouvements de population spontanés. Le risque de transmission international via des liaisons aériennes est beaucoup plus limité même s'il existe. La proportion de la population touchée par

le virus limite les chances, mais on peut imaginer qu'un sujet qui est en train d'incuber le virus puisse prendre l'avion et déclarer la maladie dans un autre pays. Dès que l'on déclare la maladie, le risque est encore plus limité puisque dès le lendemain ou le surlendemain, la fatigue est telle que l'on peut difficilement entreprendre un voyage. L'OMS a cependant raison d'être inquiète, car même si le risque est faible, il faut anticiper et prendre toutes les mesures de prévention possible.

**Le virus Ebola a été découvert en République démocratique du Congo. Comment s'est-il propagé jusqu'en Afrique de l'Ouest ?**

Il est vrai que le virus a été isolé pour la première fois en République démocratique du Congo, mais la même année il a été isolé aussi au Soudan. Le virus Ebola a été observé pour la première fois en 1976 dans ces deux pays, mais on pense qu'il y a eu d'autres épi-

démies avant cela qui n'avaient pas été déclarées, notamment dans des villages reculés de forêt, de type villages de pygmées en Afrique centrale. Le virus circule beaucoup en Afrique centrale, mais nous n'avons pas de preuve formelle de la manière dont le virus a été importé en Afrique de l'Ouest. Le virus qui circule actuellement en Guinée n'a pas été importé cette année d'Afrique centrale : on sait par les analyses génétiques qu'il circulait déjà en Afrique de l'Ouest depuis quelques décennies. Les réservoirs du virus sont certaines espèces de chauve-souris frugivores qui sont présentes de l'Afrique centrale jusqu'au Sénégal. Ce sont des espèces qui voyagent beaucoup et parcourent de longues distances. On peut imaginer que le virus a pu se déplacer comme cela, mais cela reste une hypothèse.

**Comment les épidémies se déclarent-elles ?**

Il y a deux cas de figure possibles.

L'homme entre en contact avec le réservoir infecté, en l'occurrence pour Ebola, une chauve-souris. Dans la région d'épidémie, en Guinée et dans les pays limitrophes, on suppose que le cas indexé a dû toucher les tissus d'une chauve-souris infectée chassée ou ramassée, car cet animal fait partie des viandes que mangent les populations vivant en Guinée forestière. Dans le deuxième cas, l'homme se contamine par l'intermédiaire d'un hôte accidentel. C'est plutôt ce que l'on a observé en Afrique centrale dans les épidémies du Gabon et de la République démocratique du Congo. Les contacts avec les chauves-souris y sont moins fréquents qu'en Guinée, car les gens mangent moins ces viandes, mais la chauve-souris contamine des chimpanzés et des gorilles, c'est-à-dire qu'il y a dans un premier temps une épizootie\*, et le premier cas humain se contamine au contact d'un grand singe par la chasse, voire même d'une antilope — ce qui a été décrit une fois —, et ensuite la propagation se fait

d'homme à homme.

**Le virus Ebola n'a pas de traitement connu. Où en est-on de la recherche ?**

Il y a un certain nombre de recherches qui sont menées aux États-Unis, au Canada ainsi qu'en Europe sur des traitements et des vaccins contre Ebola et toutes les fièvres hémorragiques en général. Il y a des candidats vaccin prometteurs en cours d'étude qui ont été évalués de façon expérimentale. Il y a aussi beaucoup d'études sur des traitements expérimentaux, mais qui sont moins avancés que les vaccins. Mais le passage du stade expérimental à une mise sur le marché est toujours très long et nous sommes encore loin d'avoir une solution à apporter sur le terrain pour les patients.

**\* épidémie touchant les animaux**

*Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou*

## AVIS D'IMMATRICULATION DE SUCCURSALE

SEADRILL ARIEL LTD, succursale au Congo de la société SEADRILL ARIEL LTD, ayant son siège social à 80, Broad Street, Monrovia, Libéria et ayant pour adresse au Congo, Immeuble les Manguiers, B.P. 542, Centre-ville, Pointe-Noire

Aux termes de la décision prise par le Conseil d'Administration de la société le 3 Avril 2014, il a été notamment décidé :

1. De créer et d'enregistrer une succursale de la société

SEADRILL ARIEL LTD, succursale au Congo de la société SEADRILL ARIEL LTD en République du Congo ;

2. De désigner Monsieur ROGER EVANS DANIEL en qualité de Représentant de la succursale.

La succursale a pour activité le forage pétrolier offshore au Congo.

Dépôt de ladite décision a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14 DA 681, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 20 juin 2014, sous le numéro CG/PNR/14 B 243.

Pour avis,  
Le Directeur



## APPEL A PROPOSITIONS

Pour la diversification économique dans  
le département de la Bouenza en République du Congo  
Référence de publication : EuropeAid/136-051

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour soutenir les initiatives économiques locales afin de contribuer à la diversification du tissu économique dans le département de la Bouenza, financé par le programme « Mesures d'accompagnement des pays ACP signataires du protocole Sucre, République du Congo – Allocation 2010 ».

L'objectif général du présent appel à propositions est de contribuer à la diversification économique de la région sucrière en République du Congo.

L'objectif spécifique du présent appel à propositions est d'appuyer les initiatives économiques locales pour contribuer à la diversification du tissu économique du département de la Bouenza.

L'objectif principal de l'action est le soutien à des tiers. Ce soutien à des tiers n'est pas nécessairement financier : il peut prendre la forme de dons en équipements, matériels, intrants, etc.

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté à la Délégation de l'Union européenne en République du Congo à l'adresse suivante :

• Bâtiment « Annexe », section des opérations – rue Monseigneur Augouard – Brazzaville

et sur les sites Internet suivants :

• <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

• [http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm).

La date limite de remise des propositions est fixée au lundi 29 septembre 2014 à 12h (heure locale).

Identifiez  
votre entreprise !!!



Livraison badges  
24 H chrono



- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique

Bzv 04 475 88 41  
06 668 90 11  
Kin +243 89 93 20 131



849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : [kdcomputer2011@hotmail.fr](mailto:kdcomputer2011@hotmail.fr)

## ITALIE

# Un festival de la montagne dans le Piémont

**Parmi les invités, des écrivains et essayistes africains, dont Jean-Léonard Touadi, ex-député italien originaire du Congo-Brazzaville.**

Pendant plus de deux semaines, la ville de Domodossola et d'autres bourgs du Piémont italien (nord-ouest) célèbrent la montagne en littérature. Entre les rencontres directes avec les écrivains, les conversations et conférences des aventuriers de la montagne, les projections de films, sont notamment intercalées des conférences-débats sur le thème de la montagne. Il s'agit en tout, disent les organisateurs, de 45 événements qui vont s'échelonner jusqu'au milieu du mois de juillet pour donner à voir la planète de haut, si l'on peut dire.

D'ailleurs, le festival porte le joli nom de LetterAltura : un jeu de mot qui accole le terme qu'on ne traduit plus de « littérature » à celui de « altura », lui-même bâti avec « alto » (haut ou hauteur). Le festival en est à sa huitième édition. Comme les années précédentes, il célèbre les sommités et la majesté de la montagne, avec comme cadre obligé les Alpes,

cette chaîne montagneuse qui étend son manteau (comprenant le Mont Blanc) du nord de l'Italie à la France. Véritable patrimoine européen dont elles sont les témoins multimillénaires, les Alpes touchent aussi Monaco, le Liechtenstein, l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse et même la Slovaquie.

C'est dire si c'est une montagne bavarde quand on se met à l'interroger ; c'est dire aussi combien l'inspiration des aventuriers peut être débridée lorsqu'il est question de cette montagne au centre de mille et une aventures ou tragédies. Les participants au festival comptent dans leurs rangs un grand nombre de spécialistes d'escalades, de glisse sportive et de professionnels de tout ce qui est pente et descente. Mais ils comptent aussi des écrivains qui n'ont de la montagne que la hauteur de vue qu'elle peut représenter dans leur vision du futur. L'ancien député d'origine congolaise, Jean-Léonard Touadi, est de ceux-là.

Avec l'appui du groupe pétrolier italien ENI, bien connu aussi pour son mécénat actif dans la littérature africaine (c'est grâce à lui, notamment, que les Italiens ont pu découvrir le romancier à fan-

taisie Sony Labou Tansi en son temps, le poète Jean-Baptiste Tati Loutard ou encre l'écrivain Emmanuel Bounzéki Dongala), Touadi, qui est aussi écrivain, viendra parler de l'Afrique de demain. Il aura à ses côtés le sous-secrétaire italien aux Affaires étrangères Mario Giro. Et aussi la Mozambicaine Amilca Ismael, une des plumes montantes en Afrique australe.

Mais on ne saurait imaginer un futur pour l'Afrique sans un regard sur son passé. C'est en tout cas ainsi que l'ont compris les organisateurs du festival qui ont programmé des projections de films historiques. Ainsi, les festivaliers pourront suivre en version restaurée les documentaires de Gilbert Bovay, Oduroh (1964) et « Afrique : naissance d'un continent » (1968). Entre une manifestation et l'autre, notamment sur une autre montagne mythique, l'Everest, un journaliste italien présentera un album illustré de Henriette d'Angeville. Deuxième femme à avoir escaladé le Mont Blanc en 1838, cette Française est morte en Suisse en 1871, se gagnant le surnom de « fiancée du Mont Blanc ».

Lucien Mpama

## COLONIE SÉNÉGALAISE AU CONGO

# L'ambassadeur soutenue par les jeunes

**Au cours d'une assemblée générale organisée le week-end dernier à Brazzaville, la jeunesse sénégalaise a rejeté les propos diffamatoires tenus par un certain Abdoul Sy à l'encontre de l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang.**

En effet, Abdoul Sy avait adressé une lettre au président sénégalais Macky Sall et au président de l'Assemblée nationale, accusant l'ambassadeur du Sénégal de ne pas faire correctement son travail. S'inscrivant en faux contre cette campagne « calomnieuse », les jeunes Sénégalais indiquent que, depuis sa prise de fonction en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République du Congo, Batoura Kane Niang accomplit convenablement la mission qui lui a été confiée.

« Depuis son arrivée à Brazzaville, Mme Batoure Kane Niang poursuit le travail considérable qu'elle menait en Guinée Conakry au point que les Sénégalais de ce pays regrettent son départ », ont déclaré les responsables de la colonie, Abdoulaye Thian et Ibrahima Ba. « Nous sommes heureux de constater que Mme Niang représente dignement le Sénégal au Congo, qu'elle défend correctement la cause des Sénégalais dans ce pays en facilitant l'accès aux cartes de séjour et consulaires, en mettant un accent particulière sur la délivrance des passeports et en s'impliquant personnellement dans le processus de libération des compatriotes arrêtés. Elle aide aussi au rapatriement des personnes malades ou décédées », ont-ils déclaré.

Dans leur déclaration, les responsables de la colonie ont expliqué qu'Abdoul Sy, en situation irrégulière, se trouve actuellement entre les mains de la police. Il a été arrêté pour faux et usage de faux, pour diffamation et atteinte à l'honneur.

En outre, la jeunesse a salué les efforts déployés par leur ambassade en appelant tous les ressortissants sénégalais vivant à Brazzaville à la cohésion et à la solidarité. Par la même occasion, elle a appelé toute la communauté à « la sérénité et au calme » pour permettre à l'équipe consulaire de travailler calmement et de faire en sorte que leur compatriote soit libéré.

Par ailleurs, elle a lancé un appel à tous les jeunes Sénégalais résidant à Brazzaville à s'unir et à s'organiser en vue de mettre en place une association dans les prochains jours.

Yvette Reine Nzaba

## SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations  
+ 1 mois d'assistance gratuite<sup>(1)</sup>

Formation  
100% Pratique

• Initiation  
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
  - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel<sup>New</sup>
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)<sup>New</sup>
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
  - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC<sup>New</sup>
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint<sup>New</sup>
- Configuration d'un moteur SMS<sup>New</sup>
- Administration d'un autocom IP<sup>New</sup>

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11  
Kin +243899320131

49, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Weekend  
NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parlez plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



FRANCOPHONIE

# Un forum sur le volontariat des jeunes à Lomé

**Cet événement qui aura lieu les 2 et 3 juillet au Togo, permettra aux participants d'échanger et de réfléchir sur les moyens de renforcer les capacités des États et des gouvernements à organiser leurs propres programmes de volontariat des jeunes.**

« Depuis dix ans, le volontariat des jeunes est au cœur des débats internationaux. Il est devenu un enjeu central de nos sociétés contemporaines, répondant aux mutations politiques, économiques, écologiques et éducatives. Il rencontre un fort engouement auprès des décideurs politiques, des organisations non gouvernementales mais aussi des volontaires eux-mêmes dont l'intérêt en matière

d'engagement sur des actions civiques ne cesse de croître », indique un communiqué de l'OIF. D'après cette organisation, de nombreux dispositifs institutionnels en faveur du volontariat se sont développés sur le continent africain et des programmes ambitieux ont été initiés puis mis en œuvre. « Le volontariat constitue en effet un atout majeur dans l'inclusion sociale de la jeunesse. À ce titre, il pourrait être l'une des réponses aux besoins de la jeunesse africaine en termes d'emploi, de formation, d'éducation et de santé », précise-t-elle. Au total, quarante représentants des corps nationaux et régionaux en charge de volontariat en provenance de quinze pays francophones, participent à cette rencontre.

Sur la base d'expériences déjà réalisées dans quelques pays de la région, ce Forum permettra également, d'après un communiqué de l'OIF, de réfléchir sur les moyens de construire un volontariat plus fort au niveau national et régional, « un volontariat tourné vers les valeurs démocratiques, l'engagement civique pour la réduction des inégalités, le maintien de la paix dans le monde, la priorité à l'éducation et le respect de la diversité ».

Ce Forum est organisé conjointement avec le programme des Volontaires des Nations unies (VNU) en collaboration avec le ministère de la Jeunesse du Togo et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (ConfeJes).

**Yvette Reine Nzaba**

HOMMAGE À JACQUES LOUBELO

# Un ouvrage consacré aux textes du griot congolais

**Quelques mois après la disparition de l'un des griots congolais et chantre de l'unité nationale, Mawawa Mâwa-Kiese publie aux éditions Paari, un ouvrage intitulé « Honneur à Jacques Loubelo ».**

Ce condensé de huit de ses titres retranscrits puis traduits en français, est un cri du cœur pour partager la mémoire de l'illustre artiste. Jacques Loubelo était une école pour la jeunesse congolaise. « À l'époque où il n'y avait que la radio comme média de culture, ses chansons, diffusées par la Voix de la Révolution Congolaise (Radio Congo), ont apporté leur part de citoyenneté », justifie l'auteur et l'éditeur de l'ouvrage. Et de poursuivre : « Ce projet est né spontanément, au lendemain de la mort de l'artiste. Dès que nous avons appris sa mort, alors que nous avions rendez-vous quelques semaines plus tard, nous avons contenu nos larmes afin de transcrire une partie de son œuvre, simplement. »

Dans cet ouvrage l'auteur s'est basé sur huit chansons de Jacques Loubelo qui ont été transcrites, puis traduites en français.

Pour lui rendre hommage, des textes lui ont été dédiés. Il faut noter que le respect de la démarche de l'artiste a été de rigueur ; à savoir, Jacques Lou-

belo chantait en kongo, lingala, mbosi, téké, etc. Les textes ont donc été écrits en kongo, puis traduits en français.

Ainsi l'ouvrage est trilingue (kongo, lingala, français).

Quatre thèmes majeurs chez Jacques Loubelo ont été retranscrits : l'amour, avec Ntima Luaka ; l'unité nationale du Congo-Brazzaville, avec Lisanga Na Biso ; la mort, avec Na Wo Tsétsa ; la libération du Congo de la colonisation, avec Hymne aux martyrs, Mpasizo.

Jacques Loubelo a également traité la citoyenneté et les lumières (quatre chansons didactiques de Loubelo, dont Lubuka et Lisanga na biso). Ces chansons ont toutes été auditionnées avant d'être retranscrites.

Mawawa Mâwa-Kiese est un physicien congolais, enseignant-chercheur et directeur des éditions Paari (Pan-Africaine Revue de l'Innovation). L'ouvrage est disponible à Brazzaville, à la Papeterie centrale, dans le centre-ville de Brazzaville. Il est vendu 3.500 FCFA.

**Hermione Désirée Ngoma**

INVESTISSEMENT

## 530 millions de dollars pour un fonds dédié à l'Afrique

Amethis Finance, une société spécialisée de la banque privée Edmond de Rothschild, gèrera le premier fonds du groupe dédié à l'Afrique, d'un montant de 530 millions de dol-

lars, a annoncé le quotidien britannique Financial Times. Le groupe bancaire suisse a levé ces fonds avec le concours des deux firmes de private equity : l'américain Carlyle

Group LP et le dubaïote Abraaj Group. Ce fonds cible des participations minoritaires dans les petites et moyennes entreprises africaines.

**Noël Ndong**



Organisation & Ressources Humaines  
Formation Professionnelle  
Inspection & Assistance Technique  
Contrôle de Construction  
Projets & Appui Institutionnel  
QHSE Métrologie

ISO 9001:2008-2420001  
LEEA  
American Welding Society  
Sustaining Company Member

**FORMATION SUPPLY CHAIN MANAGEMENT**  
Du Lundi 7 au Vendredi 11 Juillet 2014  
Au centre de formation APAVE Congo, Pointe-Noire  
5 jours de formation - 795 000 FCFA

Venez comprendre l'importance d'aligner la chaîne d'approvisionnement à la stratégie concurrentielle de l'entreprise!  
Vous saurez tout sur la logistique, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution.

15% de remise pour les 5 premiers inscrits avec le code promo: **log299**



**FORMATIONS WELL CONTROL IWCF**

Le centre de formation APAVE Congo est accrédité IWCF pour les formations en Well Control  
Formations **niveau 2: introduction, niveau 3: driller et assistant driller et niveau 4: superviseur**

4 sessions de formations en Well Control:  
Du lundi 07 au vendredi 11 juillet  
Du lundi 14 au vendredi 18 juillet  
Du lundi 11 août au samedi 16 août  
Du lundi 18 août au vendredi 22 août

Informations et inscriptions au  
05 530 20 14/ 05 530 00 58 ou par mail:  
[commerciale-formation@apavecongo.com](mailto:commerciale-formation@apavecongo.com)  
[formation@apavecongo.com](mailto:formation@apavecongo.com)

CETE APAVE CONGO BP 857 POINTE-NOIRE CONGO [congo@apave.com](mailto:congo@apave.com)

## Pointe-Noire Paris

6 vols par semaine dans les deux sens

à partir de **480 000 FCFA TTC\***  
Aller/Retour




\* Offre soumise à conditions

Offre

valable pour tout achat avant le **15 Juillet 2014**

Contact: 06 509 0 509  
[www.flyecair.com](http://www.flyecair.com) / e-mail: [relationclients@flyecair.com](mailto:relationclients@flyecair.com)  
Bienvenue chez vous. Suivez nos activités sur  

## VENDREDI DES ARTS ET DES LETTRES

# Le recueil de poèmes d'Aimé Eyengué était en débat

Ce recueil de poèmes, le premier à être débattu aux Vendredis des arts et des lettres, est publié aux éditions L'Harmattan Congo et regroupe Briseurs de rêves et Rêves de Brazzaville. Son auteur, le poète congolais Aimé Eyengué évoque le rêve d'une révolution de printemps, des printemps poétiques et la négritude. Il rêve aussi d'un monde où l'espérance est debout.

Congo (poésie du fleuve) ; Le feu griot (poésie du feu), Le likembé (poésie musicale), Mars en morse : mars en morceaux, La goutte d'arme : Mpila pleure, Mpila se relèvera... Pour Aimé Eyengué, le message principal que délivre ce recueil, c'est l'espoir. Parce qu'il y a des briseurs des rêves. « J'ai voulu contribuer à déceler ce qui peut nous empêcher d'atteindre nos rêves, nos aspirations. Une fois qu'on connaît les obstacles, on peut les déjouer. Le fleuve continue sa course, c'est dire que dans la vie, il ne faut

phrases qui vantent ses mérites. J'ai débaptisé Brazzaville, je l'appelle dorénavant Brazza la verte, la cité du fleuve. [...] Bref, ma poésie est une poésie militante. » Pour les critiques littéraires, l'œuvre est captivante. Pierre Tsemou affirme que le recueil de poèmes Briseur de rêves a brisé son cœur. Pour lui, ce recueil est une invitation à regarder la vie comme un rêve. Le poète chante le fleuve Congo et Brazzaville et relate aussi des scènes du quotidien de cette ville, comme le drame du 4 mars 2012 qui a brisé des rêves.



Aimé Eyengué dédicant son recueil

En quatre-vingt-dix-sept pages, le livre d'Aimé Eyengué dessine en filigrane les rêves brisés du commun des mortels.

Ce recueil de poèmes est subdivisé en deux parties. Il y a Briseurs de rêves qui contient quatre livres : De profundis, Dies irae, Vox populi et Kyrie eleison, avec des textes aux noms évocateurs tels que Les religions, Le rouleau compresseur, Les racines de tous les maux, L'étreinte de la peur, L'immobilisme de la raison, Des révolutions, L'allure assassine, Le Judas, Le capitalisme casino, Le capitalisme de caravane, La mécanique du pire... puis Rêves de Brazzaville avec des textes comme Ville mosaïque, Brazzaville onirique (poésie du rêve), Brazzaville embouteillée (poésie de la ville), Le Brazzavillois (poésie de Brazzaville), Le fleuve

jamaïs désespérer. [...] Dans Rêves de Brazzaville, tout est positif, mais j'évoque aussi les moments de troubles et de détresse que Brazzaville a connus. Je parle du feu griot, c'est-à-dire les racines ancestrales, de la force du baobab et de ses racines. » Natif de Brazzaville, Aimé Eyengué aime sa ville et son fleuve dont il regrette que les Congolais semblent ne pas connaître la valeur, à l'exception des écrivains. « En tant qu'écrivain, j'ai voulu mettre l'accent sur le fleuve Congo. Il y a déjà eu des écrivains qui ont parlé du fleuve Congo dont l'éminent Aimé Césaire, le baobab Tati Loutard, Tchicaya Utam'si, Benoît Moundélé-Ngolo [...]. J'aimerais que dans toutes les municipalités de Brazzaville, il y ait des

Il parle du fleuve en le comparant aux gens avec toutes leurs habitudes. Pour lui, la poésie permet de partager la leçon que donne le fleuve aux hommes. « La poésie, c'est comme le fleuve : elle communique plus d'émotion. J'aime que les textes parlent à ma place. Le poète a besoin des lecteurs. Les briseurs de rêves ne sont toujours pas les autres. Ça peut aussi être ce moi orgueilleux. L'enfer, ce n'est toujours pas les autres », affirme-t-il. Diplômé en sciences politiques de l'université Paris X et chercheur, Aimé Eyengué est un écrivain, qui s'intéresse essentiellement à l'action politique et à ses incidences sur le devenir des nations.

Bruno Okokana

## NÉCROLOGIE

Vesna Mangondza, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Libokabeka, les familles Longangui, Bonbongo-Mandzondzo, Antoine Niombela et les parents du village Boyengue ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, grand-mère Hélène Bongounga, survenu le 30 juin 2014 au CHU de Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Massengo plus précisément à l'arrêt Marché.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



## IN MEMORIAM

02 juillet 2004 - 02 juillet 2014

Il y a de cela 10 ans, jour pour jour que le Seigneur rappela à lui la nommée Parfaite Pétronille Ossondzelet. Ton père, tes sœurs, enfants, neveux et nièces ne cessent de te regretter et de te pleurer. Pour cette journée de triste anniversaire que tous ceux qui t'ont connue puissent avoir une pensée pieuse à ton égard. A cet effet les messes seront dites du 2 au 3 juillet à 6h 15 en la paroisse Sainte Rita de Moukondo.



02 juillet 2013 -

02 juillet 2014

Cela fait un an qu'il y a eu les disparitions de Mme Youdi née Dianzinga Angélique et de son fils Youdi Nkounkou Maixent Aymard. En ce jour de triste



anniversaire, Etienne Youdi, les enfants Youdi, Aline Aurélie, Judith Flore et famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en leur mémoire.



**EFFECTUEZ  
LA MAINTENANCE  
PREVENTIVE**

pour **15.000 Frs**

jusqu'au 31 août 2014

Protégez votre ordinateur



**KD Computer**

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Elimination des virus
- Installation Antivirus 2014<sup>(1)</sup>
- Réparation hard + soft
- Réparation du réseau<sup>New(1)</sup>
- Déblocage de mots de passe Windows XP / Vista / 7
- Récupération des données perdues (clés, disques durs)<sup>New(1)</sup>
- Vérification durée de vie disque dur<sup>New</sup>



**Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11 - Kin +243 89 93 20 131**

849 rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

## BRIGADE DES STUP

# Une centaine de kilogrammes de drogues incinérées

La Direction des stupéfiants de la Coordination nationale de la Police judiciaire a procédé, le 29 juin, à l'incinération d'une centaine de kilogrammes de variétés de drogues. C'était à l'issue de la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue, célébrée chaque le 26 juin. L'opération a concerné des saisies opérées pendant six mois

Au total, 196,796 Kg de cannabis, 8,777 Kg de cocaïne, 275g d'héroïne, 150g de stupéfiants mixtes, trente six bidons de 25 litres d'alcool indigène (Agene), 28 cartons de café rhum, ont été brûlés. Le directeur de la Direction des stupéfiants de la Police Judiciaire, Polycarpe Mudimbi, a noté la possibilité des saisies plus consistantes de drogues. Mais, selon lui, cela n'est possible qu'avec la disponibilité davantage de moyens. C'est ce qui l'a conduit à lancer un appel à la dotation des matériels de détection modernes, à son service, indiquant que ce dernier continue à travailler de



drogues et autres stupéfiants saisis destinés à l'incinération

manière archaïque.

Il a également souhaité l'implication du Procureur général de la République et de l'Auditeur général de la République,

pour des sanctions exemplaires à l'encontre des trafiquants de drogues récidivistes, dont certains se trouvent à Maluku.

« Certains d'entre eux bénéficient malheureusement de la protection de certaines autorités », a-t-il regretté.

## Couper la racine du mal

Pour sa part, le directeur adjoint de ce service, Kanakange Kapela, a plaidé pour un combat acharné contre le phénomène « kuluna ». Mais, de son avis, le combat doit s'organiser au niveau des causes. « Lutter contre le phénomène Kuluna sans combattre le trafic de la drogue à travers la ville est une peine perdue. Un véritable coup d'épée dans l'eau. Si la loi est renforcée et la Police est dotée des matériels adéquats, nous pouvons espérer à plus de saisie », a-t-il noté. Il a été indiqué que vingt-trois personnes ont été interpellées, dont dix-huit hommes et cinq femmes, parmi lesquelles deux étrangers. Transférées à la justice, elles auraient payé des amendes de l'ordre de 4 350 dollars américains, au profit du Trésor public. Cette opération s'est déroulée devant le siège du casier judiciaire, à Gombe, en présence notamment des responsables de la Direction des Stupéfiants et des représentants du Commissaire général de la Police nationale congolaise.

Lucien Dianzenza

## FINANCES

## La RDC parmi les pays « réformateurs »

Le dernier rapport de la Banque mondiale (BM) relatif au CPIA « Country policy and institutional assessment » a classé le Congo démocratique sur une liste restreinte de huit pays africains qui se sont démarqués en initiant suffisamment de réformes dans le secteur financier au cours de l'année 2013. L'annonce vient du gouvernement à l'issue de la réunion de la Troïka stratégique du 01 juillet 2014

Selon le communiqué final, ce rapport annuel consacré à la performance des pays dits pauvres, introduit en 1980, sert à déterminer l'allocation des prêts sans intérêts et des dons aux 39 économies africaines éligibles à une aide de l'Association internationale de développement (IDA). Cette dernière est un fonds de la BM destiné aux pays les plus pauvres de la planète. « En 2014, huit pays africains, dont la RDC, ont amélioré leurs politiques dans le but de stimuler la croissance et de faire reculer la pauvreté. Concernant spé-

cifiquement la RDC, sa note est passée de 2,7 à 2,9, impulsée essentiellement par gestion macroéconomique », peut-on lire sur le document.

Pour le gouvernement, cela prouve à suffisance que les différentes réformes engagées dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance économique-financière portent leurs fruits. D'une manière générale, ce rapport sur la mise en place des politiques et des institutions dans les pays CPIA évalue en quelque sorte le degré des réformes initiées par les pays membres de l'IDA. Il revient d'ailleurs de ce rapport que l'Afrique n'apas introduit suffisamment de réformes, malgré quelques exceptions précitées.

Dans le volet financier, le score réalisé en Afrique demeure assez faible, à peine 2,9. Il s'agit d'une performance relative car le résultat est bien en-deçà de ceux réalisés par les autres régions du monde. Le rapport confirme ainsi un très faible accès aux services financiers en 2013 en dépit d'une progression de 25% de la population active.

Pour certains pays comme l'Ouganda

et le Mozambique, leurs réformes sont présentées comme « substantielles ». Et pour d'autres, comme le Kenya et Rwanda, ils ont davantage consolidé leurs progressions en intensifiant les facilités visant à promouvoir le développement inclusif de l'activité bancaire, a noté le rapport. Ces avancées même significatives ne peuvent occulter le fait que 85% des prêts bancaires consentis en Afrique subsaharienne ne concernent que les populations de 8 pays. Pire, seulement une poignée d'entre ces pays ont développé des systèmes de financement basés sur d'autres produits que les banques, notamment les assurances, les fonds de pension et marchés des capitaux. Malgré tout, les banques ont réalisé d'importants bénéfices grâce à une meilleure maîtrise de leurs coûts. Le marché du crédit est resté dominé par les emprunts publics, et les taux appliqués se sont situés à un niveau assez élevé, autour de 10%. Seul le Kenya a réalisé des emprunts internationaux à des taux variant entre 6 et 7%.

Laurent Essolomwa

## UNION AFRICAINE

## Les dirigeants africains appellent à un rôle accru de l'agriculture

En sommet à Malabo, en Guinée Équatoriale, du 26 au 27 juin, les chefs d'État et de gouvernement profitent de l'occasion pour rendre hommage à l'initiative Africa50 de la Banque africaine de développement (BAD).

Le président de l'Union africaine, le président mauritanien, Mohamed Ould Adel Aziz a, à cette occasion, salué la création du Fonds Africa 50 de la BAD, tout y voyant un nouveau vecteur, innovant et crédible, à même de concrétiser l'idée et les objectifs de la Vision 2063 pour l'Afrique.

« La Banque a mis en place le cadre approprié pour mettre en œuvre la plupart des engagements de l'Union africaine en faveur d'une croissance accélérée de l'agriculture africaine et de ses objectifs de transformation 2025 », a déclaré le vice-président de la BAD en charge de l'agriculture, de l'eau, du développement humain, de la gouvernance et des ressources naturelles, Aly Abou-Sabaa qui estime que la transformation de l'Afrique grâce à l'amélioration de l'agriculture est au cœur de la stratégie décennale de la BAD pour 2013-2022.

Par ailleurs, pour transformer l'agriculture africaine pour une prospérité partagée et des moyens d'existence améliorés, Aly Abou-Sabaa, dans un communiqué, a esquissé une série de neuf recommandations en vue d'assurer la transformation à long terme de l'agriculture africaine pour une prospérité partagée et l'amélioration des revenus des agriculteurs.

Il s'agit de considérer l'agriculture comme un business, et non plus comme une activité de développement, de la nécessité de stimuler la recherche et les technologies agricoles; de poursuivre les investissements dans les infrastructures agricoles, y compris la transformation des produits agricoles, et la nécessité d'instaurer une approche de chaîne de valeur; d'engager impérativement des réformes pour accompagner l'accès aux marchés agricoles et les activités de transformation; et de porter une plus grande attention dans la sélection des sites de transformation des produits agricoles afin de rapprocher les fermes de l'industrie.

Aussi faut-il investir dans les femmes puisque celles-ci représentent la majorité des agriculteurs africains; répondre à l'impact du changement climatique sur l'agriculture; améliorer d'urgence la productivité dans l'agriculture et l'agro-industrie pour attirer plus de jeunes; ainsi que la nécessité de pérenniser la pêche et une aquaculture durables pour assurer une plus grande sécurité alimentaire et une meilleure nutrition.

Dans sa nouvelle stratégie 2015-2019 qui s'inscrit dans la droite ligne de sa stratégie décennale 2013-2022, souligne ce communiqué, la BAD soutiendra les technologies innovantes, à même d'aider au développement des chaînes de valeur dans le secteur et au commerce agricole. Elle favorisera également les échanges de produits agricoles et améliorera l'accès au financement pour les PME du secteur. Aussi accordera-t-elle une plus grande attention à l'intégration de la promotion des femmes dans ses opérations. Son engagement à travers la nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition lui permettra d'atteindre une croissance agricole inclusive et extraire 50 millions d'Africains de la pauvreté au cours des dix prochaines années. La BAD jouera un rôle dans l'augmentation des flux de capitaux en faveur du financement de l'agriculture soit par des financements qui lui seront propres, soit en nouant des partenariats stratégiques.

Gypsie Oïssa Tambwe

## TRANSPORT FLUVIAL ET LACUSTRE

## 38 taxes illégales supprimées

Le Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et investissement (CPCAI) fait sienne cette mesure dans le cadre de sa mission consistant à faire le suivi permanent de la mise en application de cet arrêté ministériel

Pour que nul n'ignore l'arrêté ministériel du 19 juin portant suppression de 38 taxes illégales dans le secteur de transport fluvial et lacustre en RDC, le Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et investissement

(CPCAI) organise, le 3 juillet prochain, un atelier d'information à l'intention des armateurs, des transporteurs des ports et services publics opérant dans ce secteur.

L'objectif de cet atelier est non seulement de sensibiliser les parties prenantes, mais aussi de vulgariser cette mesure pour faciliter son application sur terrain. Ce qui entre dans le cadre de la mission confiée au CPCAI par le gouvernement de la République, laquelle consiste à faire le suivi permanent de la mise en application de cet arrêté interministériel visant l'assainissement du climat des affaires dans le

secteur des transports fluvial et lacustre.

Pour information, cette mesure de suppression de 38 taxes illégales est garantie par l'arrêté ministériel n° 003/VPM/MIN.BUDGET/2014; N°VPM/MDNAC/CAB/009/2014, N°077/CAB.MIN/NI/MnM/2014; N°25/CAB/MIN/INTER-SECDAC/030/2014, N°003/CAB/MIN.ECO&COM/2014; N°002/CAB/MIN/TVC/2014, N°001/CAB/MIN/ECNT/01/00/BNME/014; et N°001/CAB/MIN/JSCA/2014 et N°CAB/MIN/FINANES/CF/2014/0105 du 19 Juin 2014.

G.O.T.

30 JUIN 2014

# Un hommage mérité aux forces de sécurité

**Le discours du chef de l'État et le défilé du 30 juin ont honoré les artisans de la fin de la guerre dans l'est de la RDC.**

Le président de la République, Joseph Kabila Kabange, a eu les mots justes, la veille du 30 juin, pour établir le lien entre l'action des pères de l'indépendance et celle des forces armées de la RDC (Fardc) pour mettre un terme à la guerre dans l'est du pays.

Dans son discours adressé à la Nation congolaise, il a rappelé l'obligation qu'à chaque fils de la RDC, de maintenir le pays « libre et uni ». C'est, en résumé, la raison de la lutte des pères de l'indépendance et de l'armée congolaise récemment. L'hommage du président Joseph Kabila aux Fardc vient définitivement effacer toutes les années de déboires et critiques sévères de l'opinion vis-à-vis des troupes congolaises pour dénoncer une armée incapable de remporter la moindre victoire au front et des forces de sécurité désorganisées. À cet effet, le défilé du 30 juin, à la place du Cinquantenaire, a permis aux nombreux invités de découvrir le visage de cette nouvelle armée qui a mis fin à une vingtaine d'années d'agression, de guerres, de mouvements armés et d'insécurité dans l'est de la RDC.

« Elles méritent, en effet, cet honneur pour la victoire combien décisive sur toutes les forces négatives venant de l'extérieur, celles basées à l'intérieur du pays, et sur les partisans de la division et de la soumission de notre

peuple », a dit Joseph Kabila.

## Le vent en poupe

Depuis la mise en déroute de la rébellion du M23, l'armée congolaise a le vent en poupe et cumule les victoires sur les forces négatives installées dans le corridor est de la RDC.

Des contrées jadis sous la coupe des seigneurs de la guerre ont été libérées les unes après les autres à la satisfaction générale des autochtones qui commencent à passer avec leur armée. Cette complicité entre l'armée et la population est la preuve de la confiance restaurée entre les deux parties. « Cette victoire sur le champ de bataille, nous la devons au savoir-faire et à la bravoure de nos forces armées et de sécurité. Nous la devons aussi au mariage entre notre armée et notre peuple, mais par une volonté commune et une détermination à toute épreuve, de sauvegarder l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays », a ajouté le président de la République.

« J'annonce solennellement à la Nation congolaise que nos forces armées ont le contrôle absolu de l'ensemble du territoire national », a déclaré le président Joseph Kabila. L'annonce semble être passée inaperçue et pourtant elle vaut bien son pesant d'or quant on s'imagine un seul instant le lourd tribut que la RDC a payé à la suite des guerres et autres rebel-



La garde républicaine

lions sur le territoire congolais depuis 1998. Les statistiques font état de plus de 7 millions de morts et des dégâts colatéraux très importants. Surtout, ces guerres ont eu un effet très négatif sur le développement et l'émergence de la RDC. Le Congo libéré peut désormais attirer des investisseurs dans toutes les provinces et booster à jamais l'économie.

## Érection d'un monument

Pour honorer la mémoire des soldats tombés sur le champ de bataille, le président de la République a annoncé l'érection prochaine d'un monument. « Seront également honorés par cette œuvre, les individus de différentes nationalités ainsi que les populations civiles qui, en dépit des sévices et au risque de leur vie, se sont comportées en véritables défenseurs de la patrie »,

a dit Joseph Kabila en invitant la Nation tout entière à la vigilance. Car, a-t-il précisé, l'ennemi nous guette et n'a pas encore lâché prise.

L'hommage aux Fardc a été concrétisé sur terrain par une cérémonie qui a connu deux temps forts : un défilé pédestre et un autre motorisé, pendant que les hélicoptères des combats et les bombardiers survolaient le ciel de Kinshasa. Joseph Kabila Kabange est arrivé à la Place du Cinquantenaire dans une jeep militaire après avoir passé en revue les engins de guerre déployés entre la cathédrale Notre-Dame et le lieu de défilé.

En province, les forces de sécurité ont également été à l'honneur. Ainsi les unités des Fardc et de la Police nationale congolaise ont défilé à Matadi (Bas-Congo), à Bukavu au Sud-Kivu, à Mbuji-Mayi (Kasaï Oriental) et partout ail-

leurs. Au Nord-Kivu où la population a été longtemps meurtrie par les rebellions et agressions, le gouverneur Julien Paluku a salué la bravoure des Fardc. Il a appelé la population à bannir toute velléité de balkanisation du pays.

## Défi énorme

Cependant, le défi pour l'organisation de l'armée demeure énorme autant que le minimum vital n'est pas totalement garanti aux soldats congolais. La situation salariale des forces armées de la RDC laisse à désirer et leur avenir est toujours aussi incertain. Or, un pays aussi vaste que la RDC, partageant neuf frontières avec des voisins devrait donner tous les arguments à ses soldats pour leur éviter de se mettre à la solde du premier venu. C'est la grande leçon qu'il faut retenir des rebellions de l'Est qui ont vu des fils de la RDC tourner leur canon contre la Nation-mère.

Enfin, le discours de Joseph Kabila a également fait un trait d'union entre les efforts de l'armée congolaise et la consolidation de la démocratie par l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes pour préserver les acquis d'hier. « Je demande donc à notre peuple de ne pas céder au chantage et d'appuyer toutes les institutions de la République, notamment la Commission électorale nationale indépendante qui a reçu la mission d'organiser les élections dans un climat apaisé », a-t-il déclaré.

**Jules Tambwe Itagali**

## INTERVIEW

# Ronnie Kabuika : « Il faut apprécier l'effort fourni dans un environnement difficile »

**Cinéaste, réalisateur de films et de clips vidéo bien connu à Kinshasa, il lui arrive d'endosser également la casquette d'acteur comme dans le court métrage Pourquoi moi ? projeté à la première édition du festival du cinéma au féminin (Cinef). Dans l'ambiance de la fermeture de la rencontre initiée par l'Association des femmes cinéastes congolaises, un événement à inscrire dans les annales du cinéma congolais, il livrait aux Dépêches de Brazzaville son appréciation de l'organisation.**

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle appréciation pourriez-vous faire du Cinef ?

Ronnie Kabuika : Ce n'est pas toujours évident et facile de parler cinéma et d'organiser des choses dans ce domaine dans notre pays. Ce que nos sœurs ont fait reste quelque chose d'appréciable. Pour moi, le festival était réussi. Nous avons passé des jours merveilleux non seulement lors des projections mais aussi lors des ateliers et autres manifestations qui ont accompagné le Cinef. Je suis très content de voir qu'il y a eu de la matière à travers de bons films, beaucoup d'émotion. Et le public a suivi, la Halle était pleine quoique nous soyons en pleine coupe du monde. Cela prouve que les gens ont préféré le cinéma aux matchs en assistant notamment à la soirée de clôture, c'est encourageant pour les cinéastes que nous sommes.

LDB : Y aurait-il un reproche à faire, à redire sur l'organisation du Cinef ?

R.K. : Je ne pense pas qu'il y ait de reproche. Je crois plutôt qu'il faut apprécier l'effort fourni dans un environnement difficile. Il n'est pas aisé de trouver des sous, les moyens nécessaires pour financer un projet de cinéma. Avoir



Le cinéaste Ronnie Kabuika

obtenu le soutien de l'ambassade de France et d'autres institutions, c'est déjà quelque chose. Lorsque l'on s'exerce à faire quelque chose il y a toujours un apprentissage à faire, l'on ne va pas arriver, dès la première édition, au niveau du Festival de Cannes ou des Oscars. Mais à voir ce qui a été fait, je ne trouve rien à reprocher quand je pense qu'avec des moyens bien limités, l'Association des femmes cinéastes congolaises a pu réaliser un vrai festival comme cela se passe ailleurs, je n'ai rien à redire là-dessus. Surtout que la programmation était fort intéressante car je ne m'imaginai pas que l'on pouvait recueillir autant de films réalisés par des cinéastes femmes. Il y a donc certaines programmations dont j'ai fait la découverte et apprécié le talent.

Cela nous encourage à penser que le cinéma congolais se lève petit à petit. Ce festival était

donc une occasion, un rendez-vous très important pour montrer, non pas à la face du monde, car sous d'autres cieux nous sommes connus, mais dans notre pays où nous sommes méconnus, je dirai même que l'on nous ignore, que nous existons et travaillons. Et voir le public venir au festival, c'est très encourageant.

LDB : Un coup de cœur dans la programmation ?

R.K. : En tant que cinéaste je recherchais ce qui avait de bien dans tout. Il y avait toujours quelque chose que me plaisait dans tous les films que j'ai vus mais il y a tout particulièrement celui de Claude Haffner Noire ici, Blanche là-bas qui était tout cru, tout réel au sujet de sa famille pour lequel elle est allée au fin fond du Kasaï.

Moi je suis aussi Kasaïen, je me suis un peu retrouvé dans ce film-là, c'est vrai. Mais il y avait du bon dans tous les films. J'ai été émerveillé par la photo de Soeur Oyo de Monique Pheba, elle était impeccable.

Cela donnait l'impression de voir se succéder des tableaux d'œuvre d'art. Il y a également Olongo de Clarisse Muvuba que j'avais vu bien avant, c'est une belle histoire. Je ne veux pas trop parler de Pourquoi moi ? de Francine Nyakabwa parce que j'étais vraiment à la cuisine interne de ce film comme acteur, directeur photo et monteur. En fait, c'est ma structure qui en avait soutenu la production. Mais aussi, je n'ai pas vu tous les films car je suis en studio pour mon long métrage avec deadlines bien fixés. Mais pour ce que j'ai vu, c'était à chaque fois des bons moments de cinéma.

**Propos recueillis par Nioni Masela**

## ÉLECTIONS

# L'Église catholique réitère son opposition au maintien du résident Joseph Kabila

**Les évêques catholiques de la RDC craignent toujours la révision de l'article 220 de la Constitution.**

À l'occasion de la célébration du 54e anniversaire de l'accession de la RDC à la souveraineté nationale et internationale, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) a appelé la population congolaise à la vigilance pour garantir l'alternance lors de la prochaine présidentielle. Elle invite les Congolais à s'opposer par tous les moyens légaux et pacifiques à toute tentative de modification des articles verrouillés de la Constitution.

La Céncó campe sur sa position de refus total d'un prétendu maintien du président Joseph Kabila à la magistrature suprême et n'est pas prête à cautionner un hold-up électoral qui priverait le peuple à faire usage de son droit d'élire directement les députés provinciaux.

Les évêques catholiques de la RDC craignent toujours la révision de l'article 220 de la Constitution qui fixe le principe du suffrage universel, le nombre et la durée des mandats du président de la République. Le communiqué de la Céncó intervient près d'un mois après l'adoption par le gouvernement de cinq projets de lois liés à l'organisation des élections en RDC. L'un de ces projets prévoit la révision constitutionnelle afin d'organiser la tenue de l'élection des députés provinciaux en 2015 au scrutin indirect. Actuellement, la loi fondamentale de la RDC prévoit que cette élection au scrutin direct.

L'opposition congolaise a également marqué son rejet d'une proposition visant à changer le mode de scrutin pour les élections locales tel à la suite de la présentation de la feuille de route de Céni à l'Assemblée nationale. Elle avait initié à l'époque une pétition pour obtenir le départ de l'abbé Malumalu de la Commission électorale indépendante et avait dénoncé une tentative de déverrouillage de l'article 220 de la Constitution. Du côté de la majorité présidentielle, l'on continue à garantir l'opinion sur le départ du président Kabila à la fin de son deuxième mandat en cours.

**Jeannot Kayuba**

ANNIVERSAIRE D'INDÉPENDANCE

# La RD-Congo célèbre l'événement avec faste à Rome

**C'est à l'enseigne de la joie, du souvenir et de la réconciliation que la diaspora congolaise d'Italie a décidé de célébrer l'indépendance.**

Le programme des festivités décidées par la diaspora congolaise d'Italie pour célébrer les 54 ans d'indépendance de la République démocratique du Congo à Rome se veut tout simplement complet. Avec l'appui de l'ambassade du Congo en Italie, plusieurs manifestations ont été retenues : une messe, une conférence (présidée par le curé de l'aumônerie congolaise de Rome), une séance de dégustations gastronomiques, un défilé de mode, etc. Mais deux événements en particulier retiennent l'attention et font de cette célébration une manifestation de réelle



fraternité, entre les Congolais eux-mêmes et entre les deux Congo. Une rencontre de football opposera la RD-Congo et le Congo-Brazzaville pour ouvrir le bal, si l'on peut dire. Elle aura lieu dans un stade qui n'est pas seulement une esplanade dégagée mais un vrai stade, celui des Tre Fontane, dans le quartier moderne d'EUR, en bordure de Rome. Ce sera samedi 28 juin à 18h. Les organisateurs n'ont pas lésiné sur les moyens pour cette rencontre dont les retombées vont au-delà du simple événement, puisqu'ils l'ont qualifiée de « Independence Cup » (coupe de l'Indépendance) ! Mais, sur les deux rives du fleuve Congo et malgré les aléas de l'histoire, on n'a jamais conçu aucune manifestation digne de ce nom sans musique. Pour la circonstance, Rome accueille pour la

première fois « le fils du père », Péguy Tabu. Il va chanter Tabu Ley alias Rochereau, le géant disparu il y a quelques mois. Ce sera, en quelque sorte, un anniversaire dans l'anniversaire, car le tour de chant de Péguy Tabu se veut un concert-mémoire en l'honneur de Tabu Ley Rochereau. Il n'y a sans doute pas auteur-compositeur-musicien dont le nom s'encadre plus parfaitement dans un anniversaire d'indépendance africaine. Tabu Ley Rochereau est, faut-il le rappeler, un musicien qui a vu l'aube des indépendances et, qui a accompagné la naissance des nations à la liberté. Le Grand Kallé Djef fut l'auteur du mythe de l'Indépendance Cha Cha qui marqua le retour triomphal des négociateurs (dont Patrice-Émery Lumumba) partis arracher cette indépendance congolaise à Bruxelles. Mais ce tube, qui fit le tour de la planète pour devenir un hymne à la liberté, eut dans la bouche de Tabu Ley Rochereau des accents suscitant une grande émotion. C'est pourquoi, au concert prévu dimanche 29 juin à 15h, Péguy Tabu re-parcourra les 50 ans de carrière de son musicien de père. Avec toujours en toile de fond l'Indépendance Cha Cha devenu, en quelque sorte, partie intégrante du patrimoine immatériel de l'humanité. Tabu Ley – alias Rochereau, alias Seigneur Rochereau – est lui aussi entré au panthéon de l'histoire africaine. Avec son Afrisa International, il composa plus de 3 000 chansons, des tubes pour la plupart, un autre résultat positif de l'indépendance du Congo.

Lucien Mpama

ART IN THE GARDEN

# Indépendance Cha cha passe de la musique à la sculpture

**L'œuvre du plasticien Mbikulu, inspirée de la mythique composition de janvier 1960 de Grand Kallé et de son African Jazz, dont elle porte le nom, était assez remarquable le week-end dans les Jardins des Premiers.**



Mbikulu accoudé sur Indépendance Cha cha

Facile à repérer parmi la quinzaine de sculptures exposées au milieu de la centaine de toiles constituant la quatrième édition d'Art in the garden, la sculpture en tôle soudée forçait l'admiration des visiteurs. Lors du vernissage de l'exposition du collectif Congo Terre d'artistes, le 28 juin, le Premier ministre lui-même s'est imposé un arrêt devant l'homme à la guitare qu'il a contemplé un certain moment comme s'il voulait en scruter tous les détails. Dès lors que nous nous sommes approchés de l'œuvre, d'entrée de jeu l'artiste nous a dit : « J'ai exprimé à ma manière le sentiment ressenti par nos parents au moment de l'indépen-



Mbikulu posant à côté de sa peinture

dance, ce qu'ils ont vécu le 30 juin 1960 à travers cette œuvre ». Après s'être allé à cette introduction et senti l'intérêt qu'avait suscité son premier discours, l'artiste a poursuivi sa présentation de l'œuvre quitte à en livrer les secrets de réalisation. « Je l'ai faite avec des tôles dures travaillées de sorte à respecter l'anatomie du personnage », a-t-il dit aux Dépêches de Brazzaville. Coiffé d'un béret, le guitariste que l'on se plaisait à regarder, elle était vêtue d'une chemise aux manches retroussées jusqu'au niveau des coudes. Deboutonnée, elle laissait paraître un torse nu orné d'un collier dont le pendentif rappelait une défense d'éléphant. La posture du musicien ne laissait aucun doute. Assis, sa guitare en mains, la caisse posée sur la cuisse droite, l'on pouvait bien se l'imaginer en train de jouer et chanter l'Indépendance Cha cha. L'imagination des visiteurs pouvait aller libre cours d'autant plus que de temps à autre l'air se faisait justement entendre à partir des baffles placés au milieu des œuvres. Faite en grande partie de tôles, l'Indépendance Cha cha comporte aussi des morceaux de barre de fer en guise de lacets de chaussures et du fer plat constituant le manche et la tête de la guitare. Mbikulu nous a confié qu'il lui a fallu cinq mois de travail pour parvenir à la réalisation de l'œuvre qui cadrerait bien avec l'exposition. Laquelle exposition ne se tenait pas à la primature par hasard. En effet, il était là question de célébrer un passage important de l'histoire nationale, à savoir les 54 ans d'indépendance de la République démocratique du Congo. Quant à l'autre œuvre du même artiste, une toile où se dégageait quatre visages donnait la preuve qu'il est aussi habile en sculpture qu'en peinture. Pour celle-ci, il nous a avoué avoir trouvé une façon de paraphraser le vieux proverbe : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ! ». Et de s'expliquer de la sorte : « J'ai juste voulu exprimer le fait qu'en société, nous avons autant besoin des vieux qui ont l'expérience que des jeunes qui ont la force ». Quitte à circonscrire l'œuvre dans le contexte congolais, il nous a dit : « Ceci signifie que nous devons rechercher à renforcer les liens dans la communauté, vivre dans une ambiance favorable à la cohésion entre vieux et jeunes pour que notre pays aille de l'avant. Nous sommes condamnés à bien vivre ensemble pour notre essor ».

Nioni Masela

FOOTBALL-TRANSFERT

# Newcastle s'active pour Yannick Bolasie

**L'international congolais intéresse maintenant Newcastle, après les avances d'Everton et de Liverpool.**

Le marché de transfert s'active de plus en plus pour Yannick Bolasie (25 ans) de Crystal Palace en Angleterre. Après l'intérêt manifeste de deux clubs de la ville de Liverpool, Everton et Liverpool, Newcastle a également fait une offre à l'international congolais qui a pris une part importante dans le maintien de Crystal Palace en Premier League anglaise. Les Magpies, renseigne-t-on, auraient même proposé à au milieu excentré dribbleur de visiter les installations de Newcastle. Du côté de son club Crystal Palace, on laisserait entendre la clause de sortie Bolasie serait de trois millions de livres sterling. Yannick Bolasie a marqué les esprits au cours de la saison 2013-2014, sa première en Premier League, avec Crystal Palace n'a cependant pas inscrit de but offrant plutôt des passes décisives. Il a choisi de devenir international RD-Congolais en 2013 lors des élimi-



natoires de la Coupe du monde de football (trois sélections), statut qui va certainement contribuer à l'essor de sa jeune carrière qui jusque-là semble se poursuivre de l'autre côté de la manche, alors que Bolasie a vu le jour à Lyon en France. Notons qu'il a débuté sa carrière à Floriana dans le championnat de Malte en

2007, avant de se retrouver à Plymouth Argyle en championship (D2 anglaise). Ensuite, il intégra Rushden & Diamond avant de passer par Barnet dans les divisions inférieures anglaises. Bristol City l'a ensuite recruté en 2010. Et en 2013, il a fait partie de l'effectif de Crystal Palace.

Martin Engimo

## CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

# Les questions financières et budgétaires à l'ordre du jour

La session budgétaire et bilanciale du Conseil d'administration du Conseil congolais des chargeurs (CCC), qui s'est tenue le 30 juin à Pointe-Noire, a pris fin avec l'adoption du projet exercice 2014 et de plusieurs délibérations.

Dirigés par Jean-Louis Osso, conseiller du chef de l'État aux transports et à l'aviation civile, et président du conseil d'administration de cette entreprise, les travaux du Conseil congolais des chargeurs se sont achevés par l'adoption du projet du budget exercice 2014, adopté en ressources et en emplois à la somme de 5.207.540.950 FCFA répartis comme suit : 824.000.000 FCFA pour l'investissement et 4.383.540.950 FCFA pour les charges de fonctionnement. Constatant que les états financiers exercices 2012 et 2013 reflètent effectivement la situation financière et comptable du CCC, le conseil les a adoptés ainsi que les rapports de gestion 2012 et 2013. Et il a donné quitus au directeur général du CCC pour sa gestion.

Des rapports examinés, le conseil d'administration a porté son attention sur le fonctionnement du BESC Cloud, notamment sur les motivations de cette appellation et sur le projet observatoire des transports. Ce projet a fait l'objet des préoccupations portant sur la nécessité de le mettre en harmonie avec les procédures du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT). À l'examen des notes d'information, la principale préoccupation a porté essentiellement sur la prise en charge par



Jean-Louis Osso, président du conseil d'administration du Conseil congolais des chargeurs

le CCC du fonctionnement du Guichet unique des opérations transfrontalières après sa création. Ainsi, après les explications de la direction générale du CCC, le conseil d'administration en a pris acte. Sur la recommandation relative au recours devant les tribunaux pour le recouvrement de la somme de 10 000 000 FCFA, le conseil d'administration a demandé à la direction générale du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires de régulariser cette situation par un support d'information y relatif. Les différentes délibérations prises à l'issue de ce conseil d'administration sont : l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 juillet 2013, des rapports d'activités 2013, des rapports sur l'exécution budgétaire exercice 2013. Des délibérations ont été également prises sur les rapports de gestion 2012 et 2013, les

états financiers 2012 avec l'affectation du résultat d'un montant de 11 263 799 FCFA, en report à nouveau, et les états financiers 2013, avec l'affectation du résultat d'un montant de 39 470 299 FCFA, en report à nouveau. Les autres délibérations concernent le programme d'activités 2014, le projet de budget 2014, le rapport sur l'exécution budgétaire 2014 (au 31 mai 2014).

En se félicitant du climat serein empreint d'objectivité et de responsabilité durant les travaux, Jean-Louis Osso, président du conseil d'administration, a demandé que le CCC, en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, doit, dans son fonctionnement, répondre à une exigence : celle de créer de la valeur ajoutée attendue pour toute entreprise.

**Hervé Brice Mampouya**

## CERCLE CULTUREL POUR ENFANTS

# Les griots offrent une soirée riche en couleurs

La septième édition de la Nuit des griots a eu lieu le 27 juin au Cercle culturel pour enfants. Griots, conteurs, comédiens et humoristes ont tenu le public en haleine.

La Nuit des griots, organisée par le Cercle culturel pour enfants (CCE) et le Carrefour d'échanges et de promotion en art et culture, s'est tenue sur le thème : « Musique et éducation », le but étant de redonner à l'art sa pureté et de le débarrasser de tout contenu ordurier.

Pendant près de quatre heures, conteurs, griots, comédiens se sont succédé sur le podium pour égayer le public, chacun dans son style de prédilection. En entracte, un ballet, emmené par le chorégraphe Kim, a exécuté un numéro de percussion.

Pour ouvrir le bal, les enfants ont chanté l'hymne du CCE avant de revenir sur scène plus tard pour interpréter la pièce de théâtre La justice animale écrite par Kazis Nzenzé et inspirée de la toile du peintre Samuel Matoko. La jeune conteuse Helda Pamphile du CCE a dit le conte Le Diable et le paysan. Auparavant, les griots Claude Miawa et Flad Diamoneka sont montés sur scène pour dérouler leur répertoire chacun dans son style caractéristique fait de chansons éducatives où la morale joue un rôle prépondérant.

Le conteur Didier Ongali Lembili n'a pas raté sa sortie tout comme l'humoriste Duce et ses histoires à la fois insolites et burlesques, dans un mélange de français et de langues vernaculaires.

Cette année, le CCE a organisé un jeu-

concours en deux catégories, adultes et enfants, pour récompenser la perspicacité du public qui avait à répondre à des questions se rapportant au sport et à la musique. Les lauréats ont reçu de l'Espace culturel Nzo Buku, le sponsor du concours, des livres et des fournitures scolaires. Les prestations des musiciens Kaly Djatou et Christian Ouissyka ont clôturé la soirée. La curiosité de cette septième édition a été l'introduction de la rubrique D14 ou Découverte, qui met en vedette un artiste en devenir. Le peintre Masein Mbongolo a ouvert cette rubrique en exposant et expliquant à l'assistance ses toiles.

Pour témoigner sa reconnaissance à l'association Yidika représentée par Aurelie et Charly, le CCE leur a remis un diplôme. Une distinction qui a échu aussi à Léa Pottier, également remerciée par l'espace.

Une minute de silence a été observée en hommage à Papa Bouela, virtuose de la sanza, décédé il y a quelques jours à Pointe-Noire. Le septuagénaire a longtemps animé la Nuit des griots de son style appelé « la politique de la grenouille », obligée de sauter pour manger.

Autour du barbecue de Nestha et de rafraîchissements, le public a passé dans la bonne humeur une agréable soirée avec le désir de recommencer pour la huitième édition, en 2015.

**H.B.M.**

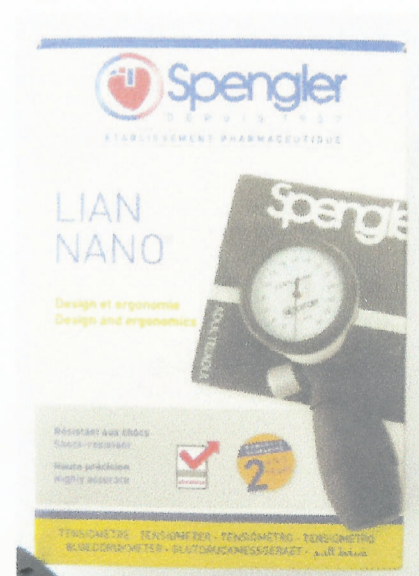
## LE MOIS DU TENSIOMETRE



**PALM - 201 V**  
**35 000 FCFA**



**GRATUIT**  
**POUR L'ACHAT DU TENSIOMETRE**



**LIAN - NANO**  
**45 000 FCFA**

Garantie 6 mois

Infos : 05 551 40 71

## ÉDUCATION

# Des récompenses pour les parents et les enfants sourds

À l'occasion de l'émulation scolaire de fin d'année à l'Institut des déficients auditifs (IDA) de la ville océane, l'ONG Agir ensemble pour les enfants handicapés de Pointe-Noire a, comme de coutume, récompensé les meilleurs élèves de l'établissement.

Mais, à la différence des précédentes cérémonies, l'ONG Agir ensemble pour les enfants handicapés (A2EH) a cette année, honoré non seulement les enfants mais aussi ses partenaires à savoir, Congo Terminal et la Fondation AVSI, par la remise des diplômes d'honneur. L'association a également remis des diplômes d'encouragement et des pièces d'étoffes à deux enseignants et trois mamans qui, sans relâche, accompagnent ces enfants à l'école.

Dans son mot de circonstance, la présidente de l'ONG, Joelle Poaty, a félicité les enfants autour desquels cette cérémonie a été organisée. « Cette cérémonie d'émulation a pour but non seulement de récompenser les meilleurs élèves mais aussi et surtout d'encourager tous

les jeunes déficients auditifs de garder le cap, avec l'assurance que demain serait meilleur et que vous serez cité en exemple. Vous serez les héros de cette lutte que nous menons ensemble, la lutte pour l'intégration et la réinsertion socioprofessionnelle des personnes vivant en situation de handicap », a-t-elle déclaré. Elle a assuré devant les parents de ces enfants que l'ONG A2EH qu'elle préside prendra toujours sa part dans cette lutte. « Aux mamans, vous avez remarqué que moi qui suis devant vous je suis aussi handicapée. Ne baissez pas les bras, je vous encourage à soutenir vos enfants jusqu'à la fin de leurs études car ces enfants sont les cadres de demain », a-t-elle insisté.

Pour sa part, le directeur de l'établissement, Pierre Paul Zodialo, a remercié l'ONG pour tout ce qu'elle fait pour donner de la joie aux jeunes déficients auditifs. En outre, il encourage ces enfants à poursuivre leur scolarisation.

**L'établissement souffre d'une carence de personnel**

« Cette année nous avons travaillé difficilement par manque de personnel. Malgré cela, nous avons mis les bouchées doubles pour combler les trous et les enfants assidus ont réussi. La prise en charge des enfants sourds demande beaucoup de sacrifices car, il faut les aimer pour travailler avec eux. Le personnel qui est ici fait beaucoup d'efforts pour pouvoir instruire ces enfants et les éduquer pour les amener à la socialisation », a souligné le directeur d'IDA, rappelant aux enfants qui n'ont pas réussi cette année de ne pas se décourager. « Cette école est là pour recevoir les handicapés et nous avons le devoir de les éduquer », a-t-il rappelé. Les enfants inscrits à IDA sont formés à la démutisation jusqu'à la deuxième année de maçonnerie. Ils présentent le CEPE à la fin du cycle primaire et le BET maçonnerie à la fin du cycle professionnel. Cette année, a poursuivi Pierre Paul Zodialo, l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire a présenté 9 candidats au CEPE et 6 au BET. Notons qu'à côté des trois mamans primées -Félicité Tchibondo, Denise Malonga et Marie Tchimba- pour leur accompagnement à la scolarisation des enfants et petits-fils handicapés, deux enseignants de l'établissement, dont un monsieur et une dame, ont également été primés. Denise Malonga, tutrice d'un enfant sourd, s'est exprimée après sa récompense : « Je suis très contente du diplôme cadeau que je viens de recevoir de la part d'A2EH. Je ne m'attendais pas à un tel geste. Comme tous les enfants, mon fils, malgré son handicap, remercie la présidente, Joelle Poaty. Je demande à toutes les femmes qui ont des enfants sourds de ne pas les négliger. Ce sont des enfants qui ont un avenir comme les autres. »

Charlem Léa Legnoki



Les responsables de l'A2EH et ses partenaires posent avec les meilleurs élèves de l'établissement. «adiac»

## MONDIAL-BRÉSIL 2014

# Déception des supporters africains à Pointe-Noire

Ils étaient nombreux à Pointe-Noire, le lundi 30 juin sur la place de la République, ex rond-point Lumumba, devant l'écran géant érigé par le gouvernement, pour suivre en direct la transmission des matchs Nigeria-France et Algérie-Allemagne. Une fois de plus, les Africains se sont rongé les sangs après l'élimination du Nigeria 0-2 par la France et celle de l'Algérie 1-2 par l'Allemagne.

Alors que l'espoir des Africains reposait sur le Nigeria et l'Algérie pendant ces huitièmes-de-finale de la Coupe du monde Brésil 2014, ces deux équipes africaines, dernières en lice, ont une fois de plus déçu, comme d'ailleurs toutes les autres équipes africaines présentes à cette édition.

Ce soir, il s'est agi d'une affaire continentale, car même ceux qui ne s'intéressent particulièrement pas au football et ne connaissent ni les règles du jeu, ont rejoint la place de la République pour soutenir à distance ces deux équipes. Une grande ferveur collective s'est dégagée en ce soir de match. Les Africains ont fait sensation en tenant tête devant deux grandes nations de football, la France et l'Allemagne. Certains disent même que seule la chance a manqué aux Africains pour atteindre les quarts-de-finale.

Dans la première rencontre, bien que le Nigeria a perdu zéro but à deux, les Français ont subi pendant près d'une heure, avant de prendre le dessus physiquement sur l'équipe du Nigeria. L'Algérie est passée tout près des quarts, elle a fait douter les Allemands jusqu'à la 90<sup>e</sup> minute avant de céder en prolongation, en concédant les deux buts de l'élimination à la 92<sup>e</sup> et à la 120<sup>e</sup> minute. Abdel Djabou a réduit le score pour l'Algérie à la toute fin de la prolongation (120e+1).

La déception était tellement totale que cela pouvait se lire sur les visages des supporters, abattus et fébriles après le sifflet final. « C'est la loi du football, il y a toujours un gagnant et un perdant lors d'une rencontre, nos deux équipes ont bien joué, mais comme presque à chaque édition il y a ce but de la désolation qui arrive pour nous voler notre espoir », explique un supporter.

Rappelons que cinq pays africains ont pris part à ce Mondial : l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria, et tous ont été éliminés. Depuis la première édition en 1930, aucune équipe africaine n'a pu connaître le sacre suprême. Seuls le Cameroun, le Ghana et le Sénégal ont connu le privilège des quarts-de-finale.

-Prosper Mabonzo

## SPORT DU TRAVAIL

# Le championnat national 2014 démarre en septembre

La ligue interdépartementale Kouilou/Pointe-Noire du sport de travail organise cette année le championnat national des travailleurs. En prélude à cette compétition qui aura lieu en septembre, le président de la ligue, Narcisse Miayoukou, a lancé le 28 juin, au complexe omnisports, le tournoi qualificatif en vue de sélectionner les huit meilleures équipes de football et de nzango qui représenteront les départements.

Le bal de la compétition, dénommé Tournoi de l'indépendance, a été lancé par le match de football qui a opposé l'équipe tenante du titre national, Soco, à celle des Impôts. Le match a été remporté par Soco, 4-0. Le premier but a été l'œuvre de Feneche Nkoua dès la 3<sup>e</sup> minute avant le triplé réalisé par son coéquipier Sidney Poukougou, respectivement aux 35<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> minutes.

À l'issue de la rencontre, Denis Nogoyi, l'entraîneur de l'équipe de Soco, a indiqué que cette victoire était le résultat du travail du groupe. « Il n'y a jamais des matchs faciles. Nous sommes un groupe solide parce qu'il y a quatre ans que nous jouons ensemble. Cette année, notre objectif est de confirmer



Sidney Poukougou, lors de son deuxième but (© Adiac)

la médaille d'or nationale que nous avons remportée l'année dernière à Brazzaville », a-t-il dit.

De son côté, l'entraîneur de l'équipe des Impôts, Paul Massamba, a reconnu la victoire de Soco. « Nous avons pourtant l'habitude de jouer ensemble,

mais aujourd'hui, nous avons été médiocres. Il y a plusieurs mois que l'équipe ne s'entraîne pas tandis que Soco a ses installations et s'entraîne régulièrement », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Soyez sûrs que la prochaine fois, on fera un effort, car le

championnat national se joue à Pointe-Noire : nous nous battons pour arracher notre qualification. »

**« Aucun joueur d'élite ne peut participer au championnat du sport de travail »**

Dans son mot de circonstance, le président de la ligue interdépartementale du sport de travail, Narcisse Miayoukou, a rappelé l'enjeu du tournoi. « La fédération m'a interpellé sur le fait que le championnat national du sport de travail avait lieu cette année à Pointe-Noire et qu'il fallait organiser un tournoi pour arrêter un quota des huit équipes, quatre de football et quatre de nzango, qui y prendraient part. » Selon lui, la liste est encore ouverte pour les administrations ou entreprises qui souhaitent participer au tournoi qualificatif au championnat national. « Pour ne pas retarder le déroulement du tournoi, nous avons commencé avec les premières équipes, qui ont commencé leur participation », a-t-il indiqué.

Parlant des critères sur les joueurs prenant part au championnat du sport de travail, Narcisse Miayoukou a précisé : « Aucun joueur d'élite ne peut participer au championnat du sport de travail. Nous avons une commission d'homologation et tous les responsables des équipes des entreprises le savent. Je travaille avec les arbitres départementaux qui connaissent bien les joueurs fonctionnaires qui détiennent des licences au niveau de la ligue », mettant en garde tous les joueurs qui tenteront de tricher.

Charlem Léa Legnoki

## PRÉPARATIFS DES JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE

# Le regroupement des basketteurs congolais annoncé d'ici à la fin août

L'équipe nationale de basket-ball débutera sa préparation pour les Jeux africains de Brazzaville 2015 d'ici à la fin du mois d'août selon les techniciens de la Ligue Île-de-France de basket-ball qui ont accompagné le basketteur congolais évoluant à NBA, Serge Ibaka, dans son projet Ibaka's games.

Dans la vision de Serge Ibaka de transmettre une sorte de témoin à des jeunes Congolais qu'il souhaite faire rêver dans cette discipline, le Congo tire un autre profit. En dehors de cinquante jeunes qui ont bénéficié d'un stage d'imprégnation au basket-ball, le partenariat gagnant-gagnant entre la Ligue de Brazzaville et la Ligue Île-de-France a accouché d'un important projet qui pourrait rendre les basketteurs Diables rouges plus compétitifs, dans le but de gagner des médailles. La préparation des Jeux africains est donc garantie par ce partenariat avec la Ligue Île-de-France. Les Diables rouges bénéficieront de multiples stages de formation qui seront confirmés par le regroupement des athlètes congolais évoluant en Europe notamment ceux de la diaspora. « Un accord de principe a été trouvé entre la Féccoket et la Ligue de France pour que nous puissions accompagner ce projet dans le regroupement de nos



Le ministre des Sports et Serge Ibaka entourés des responsables de la Ligue et de la Fédération ainsi que des partenaires du basketteur. (Photo Adiac)

jeunes qui évoluent dans la diaspora. C'est un élément important des Jeux africains », a indiqué Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports et de l'Édu-

cation physique.

Selon Stéphane Rollée, le cadre technique de la Ligue Île-de-France qui s'est dit très heureux de travailler en

partenariat avec la Ligue de Brazzaville, a annoncé pour la fin août le premier regroupement. Il a, par ailleurs, souligné que la Ligue Île-de-

France s'engage à soutenir les basketteurs congolais en leur apportant la logistique nécessaire pour l'entraînement et l'encadrement, en vue d'atteindre un but : regrouper au maximum autour de stages en France ou à l'étranger.

## Serge Ibaka, ambassadeur des Jeux africains de Brazzaville

Tout effort mérite une récompense. C'est dans cet ordre d'idée que le ministre des Sports a souhaité encourager les efforts de Serge Ibaka en lui proposant d'être l'ambassadeur des Jeux africains de Brazzaville 2015. Le projet, a assuré Léon Alfred Opimbat, sera soumis au président de la République pour approbation. Mais Serge Ibaka ne sera pas le seul ambassadeur. Il sera associé à d'autres athlètes d'autres disciplines qui font la fierté du Congo. « Le Coja a le devoir de rendre lisible et visible les Jeux africains. Le projet qui sera soumis au président de la République pour son approbation, est celui de distinguer des ambassadeurs des Jeux africains. Serge Ibaka est un jeune plein de talent qui nous représente dignement avec des athlètes des autres disciplines. Il a donc fait part de sa disponibilité pour, demain, jouer ce rôle d'ambassadeur des Jeux africains », a déclaré le ministre.

James Golden Eloué

## MONDIAL 2014

# Le Nigeria et l'Algérie quittent la compétition la tête haute

Privée des quarts-de-finale, la meilleure performance au Mondial, l'Afrique a connu une progression dans cette Coupe du monde en alignant, pour la première fois de son histoire, deux de ses représentants, le Nigeria et l'Algérie, en huitièmes-de-finale.

L'Afrique récolte à la fois de la satisfaction mais aussi d'énormes regrets car il y avait de la place pour une présence en quarts-de-finale. Cinq nations africaines, pas les moindres, prenaient le départ de cet événement. Le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Ghana et l'Algérie. Aucune d'elle ne découvrait la compétition pour la première fois. Visiblement elles étaient à la hauteur pour placer une équipe africaine en demi-finale. Les choses se sont passées différemment : problèmes privés, un arbitrage parfois pas en leur faveur, bref elles ont échoué près de leur but. Le bilan des Africains dans ce Mondial n'est pas éloquent du point de vue des résultats sur le terrain. On note à peine 3 victoires (la Côte d'Ivoire face au Japon 2-1, le Nigeria face à la Bosnie et l'Algérie face à la Corée du Sud), 3 matchs nuls (Nigeria-Iran, Algérie-Russie et Ghana-Allemagne) et 11 défaites dont une après prolongation. Enfin, 19 buts marqués contre 31 encaissés pour 17 matchs y compris les deux huitièmes-de-finale.

### Les échecs

Le Cameroun, la première nation afri-

caine à atteindre les quarts-de-finale, est encore descendu très bas en quittant comme en Afrique du Sud la compétition dès le premier tour avec zéro point, un but marqué contre neuf encaissés. Le Ghana, le troisième pays africain à disputer également un quart-de-finale, n'a eu pour bon résultat qu'un match nul 2-2 face à l'Allemagne. D'aucuns diraient que c'était prévisible car le Ghana était logé dans le même groupe que l'Allemagne, le Portugal et les USA. Le Ghana s'est consolé de sa prestation et d'au moins un but marqué à chaque sortie (un respectivement contre le Portugal et les États-Unis et deux contre l'Allemagne). La Côte d'Ivoire est l'équipe qui a le plus déçu le continent parce qu'elle disposait d'énormes talents dans ses rangs. Pourtant les Ivoiriens ont fait mieux que les deux premiers en glanant trois points face au Japon mais leur débâcle a plus choqué. Les Eléphants ont concédé la plupart de leurs buts sur les passes données à l'adversaire puis ils n'ont pas abordé le dernier match contre la Grèce de la meilleure des manières. La barre transversale les a sauvés à plus de deux reprises.

### Un visage séduisant de l'Afrique en huitièmes-de-finale

Lors des huitièmes-de-finale, l'Afrique a montré un autre visage. Celui d'un continent qui regorge d'énormes talents et qui donne déjà les signaux des équipes qui pourraient à l'avenir remporter le tournoi comme chez les jeunes.

Le Nigeria, champion d'Afrique, a

donné des sueurs froides aux Français en les dominant avec une possession de balle de 53% contre 47% pour leurs adversaires. L'équipe du Nigeria joueuse et combative, dominatrice dans les duels et qui avait bien entamé la rencontre, s'est malheureusement inclinée 0-2 dans le dernier quart d'heure du match. Une erreur d'arbitrage a sans nul doute faussé le résultat acquis sur le terrain, en témoigne le propos tenu par le coach du Nigeria. « On a bien joué mais on n'a pas eu de chance. (...) Je veux savoir pourquoi l'arbitre a refusé un but au Nigeria et pourquoi le ralenti n'a pas été diffusé sur l'écran géant. C'est une honte. (...) L'arbitrage n'a pas été au niveau et le parti-pris était en faveur de la France », a déclaré l'entraîneur du Nigeria, Stephan Keshi, après le match. Blaise Matuidi, par ailleurs, méritait un carton rouge sur un vilain tacle ayant dévissé la cheville d'Ogenyi Onazi à la 54<sup>e</sup> minute.

Dans l'autre match, l'Algérie dont la défense était critiquée, a contraint l'Allemagne à attendre le coup de sifflet final des prolongations pour se rassurer de sa qualification en quarts-de-finale 1-2. Les Algériens qui avaient pourtant gagné le pari de l'engagement, ont bousculé pendant une mi-temps entière, l'Allemagne, et n'ont pas été efficaces devant le but. La première équipe africaine à inscrire 4 buts dans un match d'une phase finale de la Coupe du monde, face à la Corée du Sud, le 22 juin. Les deux représentants africains ont mis tout le monde d'accord quant à leur

capacité de bousculer n'importe quel géant du monde tant sur le plan technique que physique.

### Des stars attendues ont déçu, d'autres se sont révélées

Les stars africaines attendues n'ont pas brillé. Samuel Eto'o et Didier Drogba sont sortis de la compétition sans inscrire un seul but. Eto'o n'a joué qu'un match contre le Mexique et Drogba, souvent remplaçant, n'a été titularisé qu'une fois contre la Grèce ; mais en dehors d'eux l'Afrique a révélé d'autres talents. Le Nigérian Musa par exemple a répondu à deux reprises à Léo Messi lors du match Nigeria-Argentine, inscrivant de somptueux buts. L'Afrique a aussi montré qu'elle possédait des derniers remparts de qualité. Le portier nigérian, Vincent Enyeama, meilleur gardien de la phase aller de la compétition. Tout comme l'Algérien Rais Mbolhi. D'autres joueurs ont validé leur présence notamment Gyan Asamoah, André Ayew, Gervais Kouassi dit Gernivho et Islam Slimani.

### L'Afrique paie ses erreurs de concentration

La gestion des matchs a été le principal handicap des équipes africaines. Elles ont pour la plupart mis un terme à leur espoir de faire mieux dans le dernier quart d'heure du match. Le Ghana qui égalise contre les États-Unis à la 82<sup>e</sup> minute mais qui concède un but du chaos quatre minutes après. La même histoire s'est produite lors du dernier match contre le Portugal. Le but de Ronaldo à la 80<sup>e</sup> minute. La

Côte d'Ivoire qui tenait sa qualification devant la Grèce mais qui a concédé un penalty bien imaginaire dans le temps additionnel. L'Algérie qui se fait rattraper par la Belgique mais qui finit par s'incliner à la 80<sup>e</sup>. Le Nigeria qui concède deux buts contre la France également dans les ultimes moments du match et l'Algérie qui craque également dans les mêmes conditions contre l'Allemagne lors des prolongations. Autant d'éléments qui laissent les Africains sur une énorme déception. Outre la fin du match, deux de ses représentants ont eu des entames du match pas aisées. Le Ghana qui concède le but le plus rapidement de la compétition devant les États-Unis et le Nigeria qui donne très tôt l'avantage à l'Argentine à la 3<sup>e</sup> minute sur un but de Léo Messi. Des erreurs d'arbitrage qui persistent La Côte d'Ivoire a fait les frais sur un penalty accordé à la Grèce en toute fin du match. C'est le but qui les a éliminés. Le Nigeria s'est vu refuser un but logique contre la France. Ce même arbitre n'a pas donné un carton rouge à Blaise Matuidi alors que le tacle était dangereux. Le coup de coude d'Olivier Giroud méritait aussi une sanction. Autant on doit déplorer les erreurs d'arbitrage contre les Africains autant il faut par ailleurs reconnaître quelque part que ces erreurs ont aussi souri aux Africains. Le but de la Bosnie refusé contre le Nigeria était pourtant logique, y compris les deux buts mexicains contre le Cameroun.

Rominique Makala et J.G.E.